



RELEVER LE DÉFI DES NOUVELLES RÉALITÉS MONDIALES

CRÉER UNE NOUVELLE VOIE
VERS UNE PROSPÉRITÉ
DURABLE, INCLUSIVE ET
PARTAGÉE AU CANADA



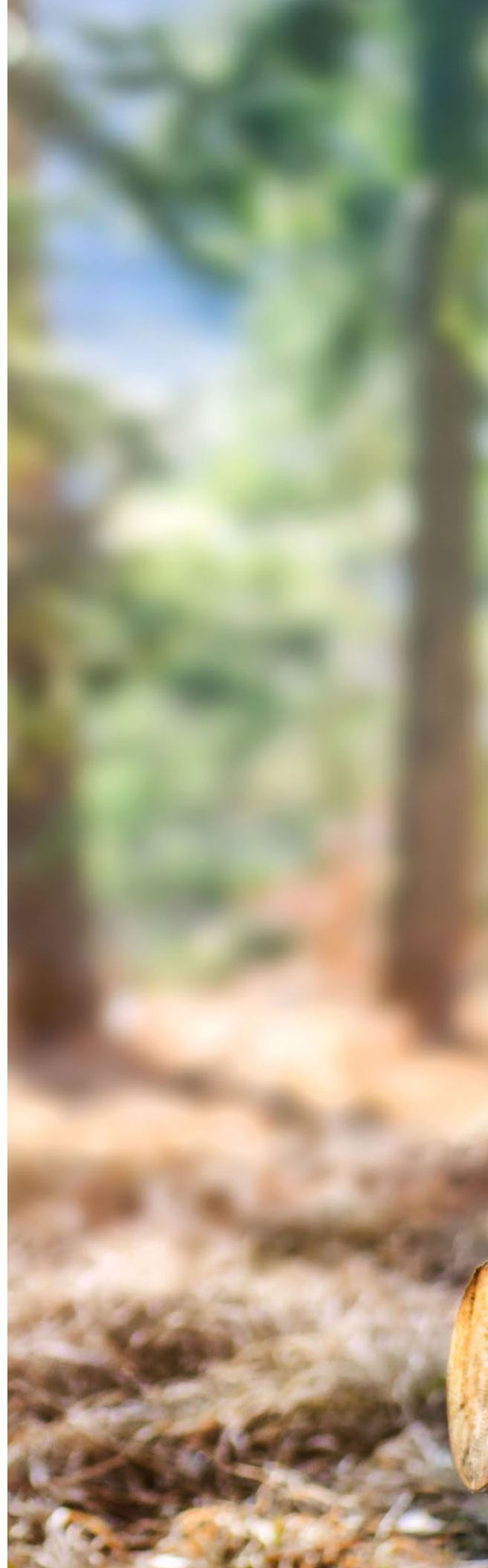




TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
À PROPOS DE NOTRE GROUPE	8
RÉSUMÉ	10
SECTION 1 : ÉTAT ACTUEL DE L'ÉCONOMIE CANADIENNE	20
■ Obstacles mettant en péril l'économie canadienne	20
■ Ralentissement de la croissance économique	20
■ Déficit courant	21
■ Faible productivité	22
■ Manque d'investissement des entreprises	23
■ Manque de main-d'œuvre	24
■ Vieillissement de la population	24
■ Fardeau réglementaire excessif	25
■ Obstacles au commerce interprovincial	25
■ Compétitivité fiscale et respect effectif des règles	26
■ Politiques d'encadrement adaptées politique de la concurrence et Politique de réglementation	27
■ Autres défis et risques	28
■ Mise à profit de nos forces	28
SECTION 2 : CRÉER UNE PROSPÉRITÉ DURABLE, INCLUSIVE ET PARTAGÉE AU SEIN D'UNE ÉCONOMIE MONDIALE HAUTEMENT COMPÉTITIVE ET IMPRÉVISIBLE	32
■ Assurer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone	32
■ Nos avantages intrinsèques	33
■ Assurer la transition vers la quatrième révolution industrielle (« l'économie numérique et intangible »)	34
■ Assurer la transition vers une formation de la main-d'œuvre tout au long de la vie et axée sur le développement des compétences	36
■ Assurer la transition vers un nouvel environnement géopolitique	37
■ Assurer la transition vers une prospérité plus inclusive et commune à tous	37
SECTION 3 : REBÂTIR UNE VIABILITÉ BUDGÉTAIRE ET LA RÉSILIENCE À L'AIDE DE NOUVELLES CIBLES BUDGÉTAIRES	41
■ La réponse du Canada à la pandémie	41
■ Évaluer l'impact des dépenses liées à la pandémie	42
■ Assurer la transition vers une reprise	44
■ Reconstruire la résilience budgétaire	45
SECTION 4 : LE TEMPS EST VENU DE CONCLURE « UNE GRANDE ALLIANCE » GRÂCE À DES RELATIONS DE COOPÉRATION ET DE COLLABORATION	49
■ L'expérience de la pandémie	49
■ Le gouvernement ne peut agir seul	50
■ Une meilleure approche visant l'inclusion	51
■ Retour à un fédéralisme davantage axé sur la coopération	52
CONCLUSION ET RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS	55
NOTES EN FIN DE RAPPORT	61
ANNEXE	71



Au cours des 18 derniers mois, les Canadiens ont fait appel à d'immenses réserves d'abnégation et de résilience pour combattre le virus qui a mis en péril notre santé personnelle, nos moyens de subsistance économiques, et qui nous a pratiquement coupé de nos liens intimes avec nos familles, amis et collègues. En tant que sénateurs, nous nous sommes demandé si l'esprit avec lequel les Canadiens ont combattu le nouveau coronavirus pouvait être mis à profit pour relever un autre défi de taille, c'est-à-dire se pencher sur la question de savoir d'où viendra la prospérité du Canada dans un monde post-pandémie, et comment faire en sorte que nous soyons tous inclus dans les nouvelles politiques qui seront élaborées, quelles qu'elles soient.

La réalité de la pandémie a été l'élément déclencheur du travail que nous avons entrepris, mais les défis économiques préexistants auxquels le Canada est confronté – fragile croissance économique, faible productivité et faible investissement des entreprises– existent depuis plusieurs années. La pandémie n'a fait qu'accroître la présence de ces vents contraires.

Ce rapport vise à établir les fondations d'une nouvelle stratégie de prospérité dont l'aspect essentiel est l'amélioration de la compétitivité économique du Canada. Sans une telle vision, nous croyons que le pays se trouvera dans l'incapacité de mettre en place une économie à faibles émissions de carbone, de relever les défis internationaux, ainsi que ceux liés à la rapide évolution de la technologie et des enjeux numériques, la transformation de la nature du travail, ainsi que les atteintes à la démocratie en elle-même.

Avec ces questions en tête, notre Groupe a entrepris des discussions en novembre 2020, au cours desquelles nous nous sommes posé trois questions clés :

- Où et comment l'économie canadienne créera-t-elle la richesse nécessaire au maintien de notre bien-être économique et social?
- Quelles devraient être nos cibles budgétaires dans le monde post-pandémie?
- Comment les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux, les administrations municipales, les entreprises, les syndicats, les communautés Autochtones et racialisées et les autres groupes défavorisés peuvent-ils travailler ensemble pour s'assurer que chacun d'entre nous bénéficie de l'économie post-pandémie?

Afin de mieux comprendre ces défis et d'identifier des options possibles, nous avons amorcé des discussions avec 70 éminents dirigeants d'entreprises, de syndicats, d'organisations gouvernementales et communautaires, ainsi qu'avec des experts, des universitaires et des professionnels du Canada et de l'extérieur du pays.

Nous nous sommes également appuyés sur plusieurs excellentes études qui ont déclenché d'importants dialogues à l'échelle du pays, notamment, par exemple, le rapport du Conseil sur la stratégie industrielle (*Redémarrer, relancer, repenser la prospérité de tous les Canadiens*), le Conseil canadien des affaires (*Propulser une reprise vigoureuse*), le Forum des politiques publiques (*Rebâtir le Canada*), et de nombreuses autres études.¹

Ce que nous avons retenu de ces études, c'est qu'une incapacité à s'adapter efficacement aux turbulences qui nous guettent pourrait avoir d'importantes conséquences économiques et sociales pour la prospérité future. Nous avons également retenu qu'une vision économique doit se révéler être un effort national dynamique, diversifié, et englobant les intérêts de tous les Canadiens et toutes les régions, d'un océan à l'autre.

Notre rapport est divisé en deux parties distinctes.

Premièrement, nous tentons d'identifier d'où viendra, selon nous, notre prospérité future, et comment nous pourrions tous en bénéficier. Nous abordons des questions qui touchent à l'innovation et à la croissance des entreprises, aux défis liés aux changements climatiques, à la mondialisation et à la numérisation, à l'inclusivité et à la cohésion sociale, à la coopération fédérale-provinciale et au gouvernement durable. Nous avons tenté de démontrer les faiblesses et les défis tels que le passage d'une économie centrée sur les ressources et les produits manufacturés à une économie fondée sur les idées et les services, sur la manière d'attirer les investissements et d'améliorer la productivité, sur les résultats commerciaux et le vieillissement de la population, et sur les mises à l'épreuve que nous affronterons pour atteindre une économie neutre en carbone d'ici 2050. Nous nous penchons également sur l'impact de la COVID-19 sur les marchés du travail, les femmes, les communautés racialisées, les jeunes et les travailleurs à bas salaire, et sur la manière dont nous pouvons tirer profit de nos atouts en tant que population très instruite, afin d'assurer notre prospérité future.

Deuxièmement, nous examinons la manière dont ces idées pourraient être mises en œuvre pour notre pays, le besoin d'une approche « canadienne » pour y arriver et la nécessité d'engager le plus grand nombre d'entre nous dans le dialogue. Nous espérons que celui-ci aboutira à un Sommet sur la prospérité, où les individus provenant des milieux les plus diversifiés contribueront à établir un programme pour aller de l'avant. Nous discutons également de la nécessité d'une « grande alliance » au sein des gouvernements, des entreprises, des syndicats, de la société civile et des communautés qui, nous l'espérons, pourrait nous amener à une nouvelle ère de fédéralisme constructif et coopératif.

En définitive, l'objectif de ce rapport est d'engager des conversations et des dialogues, de stimuler de bonnes idées au niveau politique et de permettre à chacun d'entre nous de collaborer à la mise en place d'un changement qui permettra d'améliorer notre compétitivité économique.

Il y a beaucoup de raisons d'être fiers du parcours du Canada en ses 154 ans d'histoire. Nous avons la 10^e plus grande économie au monde et le Canada est l'un des meilleurs endroits au monde en ce qui a trait à la qualité de vie.²

Ainsi, bien que nous soyons conscients du fait que la bataille contre la COVID-19 n'est pas encore gagnée, nous croyons qu'il est temps de chercher des solutions pour nous remettre des difficultés qu'elle a causées, et de faire face aux nombreux défis qui existaient déjà avant le début de la crise.

Des crises telles que celle que nous traversons peuvent fournir des occasions de trouver des solutions créatives, à l'image de la seconde guerre mondiale qui a fourni l'élan nécessaire aux Nations-Unies, et la Grande dépression qui a transformé la manière dont les Canadiens percevaient l'économie. Nous vivons présentement une période de transition semblable.



À PROPOS DE NOTRE GROUPE

Le Groupe d'action pour la prospérité (GAP) a vu le jour à l'automne 2020 dans les rangs des sénateurs provenant des différents groupes et caucus de la Chambre haute. Créé au plus fort de la pandémie de Coronavirus, notre groupe de travail avait d'abord comme objectif de développer un plan qui permettrait au Canada de s'engager avec succès vers une reprise post-pandémie.

Toutefois, au fur et à mesure que nous prenions connaissance des conseils des personnalités éminentes qui se sont présentées devant nous, il est devenu clair qu'une pleine reprise ne pourrait advenir sans que nous nous attaquions également aux nombreux défis économiques et sociaux auxquels le pays est déjà confronté. Nous en sommes ainsi venus à considérer la pandémie comme un point de départ permettant des discussions pouvant déboucher sur une vision commune de la croissance économique. D'où la raison d'être de ce rapport.

En tant que sénateurs, nous avons la responsabilité d'écouter et de faire entendre les opinions des Canadiens provenant de différentes régions du pays. Ce point de vue privilégié nous permet également d'identifier des espoirs communs afin d'éclairer l'orientation de la politique à long terme. Nous souhaitons remercier toutes les personnes et tous les groupes qui nous ont aidés au cours de cette période très difficile pour plusieurs d'entre nous, à la fois au niveau professionnel et personnel.

Nous espérons également que ce document deviendra un exemple de la contribution qu'un Sénat en évolution peut apporter pour créer un Canada plus fort, en offrant des solutions durables à des défis qui perdurent. Ce rapport représente le point de vue unanime du Groupe d'action sénatorial pour la prospérité.

Le Groupe d'action pour la prospérité tient à souligner l'énorme contribution de Renee Allen, Jacob Greenspon, Brian Laghi et Mahmood Nanji, qui ont appuyé le travail du groupe et l'élaboration de ce rapport destiné aux Canadiens.

Enfin, les points de vue et les opinions exprimés dans ce document représentent ceux des membres du Groupe d'action sénatorial pour la prospérité et ne reflètent pas ceux du Sénat du Canada.

Voici les membres du Groupe d'action sénatorial pour la prospérité :

- Diane Bellemare, Québec (Alma)
- Peter Boehm, Ontario
- Brent Cotter, Saskatchewan
- Colin Deacon, Nouvelle-Écosse
- Tony Dean, Ontario
- Percy Downe, Île-du-Prince-Édouard
- V. Peter Harder, Ontario
- Marty Klyne, Saskatchewan
- Elizabeth Marshall, Terre-Neuve-et-Labrador
- Sarabjit Marwah, Ontario
- Paul Massicotte, Québec (De Lanaudière)
- Pierrette Ringuette, Nouveau-Brunswick



L'économie internationale post-pandémie sera plus compétitive, de plus en plus dérangeante et profondément différente. Comme l'ont démontré de nombreuses excellentes études et rapports, notamment les rapports du Conseil sur la stratégie industrielle (Tables sectorielles de stratégies économiques), du Conseil canadien des affaires, du Conseil canadien des innovateurs, du Forum des politiques publiques, du groupe Ontario 360 et de l'organisation Initiative du Siècle, pour pouvoir atteindre une prospérité durable, le Canada devra adopter de nouvelles stratégies, bâtir de solides partenariats parmi un vaste réseau d'intervenants essentiels et mettre ceux-ci en œuvre sans relâche et rapidement, afin de surmonter les défis qui perdurent.³ Notre niveau de croissance économique et de prospérité sera à la hauteur de notre capacité à effectuer une transition efficace vers ce qui nous attend dans le futur : une économie à faibles émissions de carbone, une quatrième révolution industrielle intégrant une économie numérique ou « intangible », une révolution dans la formation des Canadiens tout au long de la vie (du capital humain), des dynamiques géopolitiques changeantes et l'édification d'une société plus inclusive et égalitaire.

En s'appuyant sur les conseils inestimables et inspirants, ainsi que sur les idées et perspectives que le Groupe d'action sénatorial pour la prospérité a reçus grâce à sa collaboration avec des dirigeants, experts, universitaires et praticiens hors pairs du Canada et de l'étranger, le GAP énonce les recommandations suivantes :

1. ÉLABORER UNE STRATÉGIE NATIONALE DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Conformément aux recommandations de plusieurs organisations, le GAP recommande que le Canada développe une stratégie nationale de croissance économique qui élabore une vision à long-terme pour exploiter nos avantages compétitifs et atteindre une croissance inclusive et une prospérité partagée. La stratégie devrait mettre à profit les immenses atouts du pays et être le fruit d'un effort collaboratif impliquant à la fois les secteurs privés et publics, ainsi que les points de vue importants des Canadiens, des communautés et des régions de partout au Canada. Cette stratégie exige particulièrement de tous nos dirigeants des divers secteurs qu'ils instaurent la confiance, militent pour le Canada et travaillent à la prospérité de tous.

Selon nous, la stratégie nationale doit inclure les composantes essentielles suivantes :

■ REDYNAMISER L'ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES

Dans le contexte d'une lente croissance économique, d'un faible investissement des entreprises, d'une faible productivité et de déficits courants, le Canada doit revoir ses politiques structurelles, budgétaires et d'encadrement (par exemple sa politique de la concurrence et sa Politique de réglementation). À cette fin,

- Le GAP recommande qu'un examen complet du système fiscal canadien soit lancé immédiatement, afin de refléter les nouvelles réalités économiques et de garantir que notre système est compétitif au niveau international.
- Le GAP recommande que la réforme réglementaire soit une priorité absolue de tous les gouvernements du Canada et que les engagements décrits dans *l'Accord de libre-échange canadien de 2017* soient réalisés au cours des cinq prochaines années, afin de stimuler la croissance économique et d'améliorer la productivité et la compétitivité.
- Le GAP recommande à tous les gouvernements canadiens de revoir leurs politiques d'encadrement, afin de créer un environnement commercial concurrentiel sans provoquer des conséquences néfastes et imprévues.

Le GAP appelle également tous les dirigeants d'entreprise à investir ou à garantir des investissements dans de nouveaux produits ou services pour leurs opérations canadiennes, et de préparer le terrain pour que le Canada profite de nouvelles possibilités et d'une croissance.

Les récentes négociations de l'*Accord États-Unis-Mexique-Canada* ont rappelé la vulnérabilité liée au fait de dépendre d'un pays pour la plus grande partie de nos exportations, malgré les avantages géographiques évidents. Bien que le Canada ait signé un certain nombre d'accords commerciaux importants au fil des ans, il n'a pas été en mesure d'optimiser pleinement ces accords, en particulier dans les marchés émergents et ceux en pleine croissance. En outre, le Canada dispose d'une riche diaspora d'immigrants du monde entier et d'une importante diaspora canadienne vivant à l'étranger, ce qui représente un atout considérable et sous-utilisé pour le Canada. À l'avenir, le Canada doit recentrer ses efforts sur la diversification et la croissance de ses échanges de biens et de services au-delà des marchés traditionnels que représentent les États-Unis et l'Europe.

Compte tenu de l'incertitude de l'économie mondiale et des tensions géopolitiques, le Groupe d'action pour la prospérité recommande que le Canada poursuive activement une stratégie visant à diversifier son commerce au-delà de ses partenaires commerciaux traditionnels et à rechercher de nouvelles possibilités d'exportation sur les marchés émergents d'Asie, du Moyen-Orient et d'Afrique. Plus précisément, le GAP propose que le gouvernement fédéral se fixe un objectif ambitieux visant à augmenter les exportations combinées de biens et de services vers d'autres marchés que les États-Unis, pour atteindre 35 pour cent de toutes les exportations mondiales du Canada.

De plus, les gouvernements doivent travailler de concert avec les entreprises canadiennes et les exportateurs canadiens, pour mieux comprendre quels sont les obstacles à l'accès aux nouveaux marchés et aux accords commerciaux existants, afin que des politiques et des ressources appropriées puissent être mises à disposition pour promouvoir la croissance.

■ **RENFORCER LA FORMATION DU CAPITAL HUMAIN**

Le talent est essentiel à la croissance économique et à la prospérité, principalement au sein d'une économie mondiale hautement compétitive et à la fine pointe de la technologie. Alors que la main d'œuvre éduquée du Canada représente de nos jours un atout unique, de nombreux défis apparaissent, notamment au chapitre de la formation et du développement des compétences tout au long de la vie, de l'exclusion d'un grand nombre de Canadiens (incluant, par exemple, les communautés Autochtones et racialisées, les néo-Canadiens et les personnes sans emploi, sans éducation ou sans formation- NEET), des mesures inefficaces visant le marché du travail, un environnement de plus en plus concurrentiel pour attirer des immigrants qualifiés et d'importantes pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs.

Les changements démographiques et le manque de main-d'œuvre spécialisée pourraient avoir un grand impact sur l'économie canadienne s'il est impossible d'avoir recours à suffisamment de travailleurs qualifiés au Canada, ou grâce à l'immigration.

- Le GAP recommande que l'élaboration d'une stratégie à long terme pour la formation du capital humain fasse partie intégrante de la stratégie nationale de croissance économique proposée. Cette stratégie, entre autres mesures, devrait inclure des politiques actives du marché du travail qui complètent le développement des compétences et l'éducation. Une attention particulière doit être accordée aux programmes de développement des compétences tout au long de la vie afin de s'assurer qu'ils sont efficaces, solides, suffisamment subventionnés et mis en œuvre par les bons partenaires. Tirer parti de nos programmes d'immigration pour attirer les meilleurs talents devrait également être une priorité élevée, mais nous devons aussi veiller à ce que les nouveaux arrivants soient effectivement intégrés au marché du travail en reconnaissant et en soutenant de manière appropriée le perfectionnement de leurs qualifications.

■ **UNE VOIE AUDACIEUSE VERS UNE ÉCONOMIE FAIBLE EN ÉMISSIONS DE CARBONE/NET ZÉRO**

La transition vers une économie à faibles émissions de carbone ou plus verte entraînera des changements au sein de l'économie canadienne, mais elle produira également des avantages économiques. Le GAP reconnaît qu'il existe plusieurs moyens d'atteindre l'objectif de zéro émissions nettes d'ici 2050, et qu'il y a également beaucoup d'incertitude dans le contexte mondial.

- En conséquence, le GAP recommande aux gouvernements canadiens de continuer à consulter et à travailler activement avec les industries à intensité carbonique élevée et d'autres parties prenantes. Plus précisément, ils devraient chercher à élaborer des politiques flexibles, notamment des régimes de tarification du carbone qui permettent d'équilibrer les objectifs environnementaux et économiques et d'apporter un soutien aux entreprises, aux particuliers et aux communautés pendant la période de transition.

■ **DEVENIR UN CHEF DE FILE MONDIAL DANS LE DOMAINE DE L'ÉCONOMIE INTANGIBLE ET NUMÉRIQUE DANS LE CONTEXTE DE LA TRANSITION VERS LA QUATRIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE**

Le Canada est largement reconnu pour ses talents de classe mondiale, pour son expertise dans le domaine de l'intelligence artificielle, pour être un excellent écosystème qui englobe la recherche et des habiletés supérieures pour le démarrage d'entreprises, mais qui n'est pas à la hauteur en ce qui a trait à la commercialisation de la recherche et de l'innovation, à la mise à l'échelle et à la protection de ses données et de la propriété intellectuelle. De plus, les entreprises canadiennes accusent un certain retard dans l'adoption des technologies par rapport à leurs homologues internationales, ce qui contribue à une faible productivité. Les dirigeants canadiens doivent adopter une approche numérique dans leur réflexion et leurs actions. Le Canada a une chance unique de faire des secteurs de la technologie et de l'innovation un aspect essentiel de son économie, alors que l'importance des autres secteurs est en déclin.

- Le GAP recommande de se concentrer davantage sur la transition vers la quatrième révolution industrielle, et plus particulièrement vers l'économie numérique et intangible, et d'investir davantage dans cette transition. Les gouvernements doivent travailler en étroite collaboration avec le secteur de la technologie et les entreprises novatrices pour élaborer des stratégies, des politiques et des cadres appropriés. Les priorités devraient inclure la création d'un écosystème permettant aux entreprises novatrices de se développer pour être concurrentielles au niveau international; le positionnement stratégique de nos entreprises dans nos systèmes d'approvisionnement; la protection de nos données et de la propriété intellectuelle (PI); la facilitation de l'accès au capital, notamment en encourageant nos institutions financières et les régimes de retraite canadiens à investir dans les entreprises nationales; l'établissement de meilleurs partenariats entre les institutions universitaires et les entreprises; l'encouragement et des mesures incitatives pour garder nos meilleurs talents.

■ **CRÉER UNE PROSPÉRITÉ DURABLE, INCLUSIVE ET PARTAGÉE**

Le Canada est fréquemment perçu comme l'un des meilleurs pays au monde, en raison de la qualité de vie et de sa vocation sociale. Il est considéré comme une société stable et sécuritaire, ouverte, juste et équitable. Malgré cette réputation bien méritée, ce ne sont pas tous les Canadiens et toutes les régions qui ont pu profiter de la prospérité du pays au fil des années. La pandémie actuelle et d'autres événements ont mis en lumière les nombreux défis auxquels sont confrontés les communautés et les groupes désavantagés, notamment les communautés Autochtones et racialisées, en ce qui a trait à l'emploi, au logement, à l'éducation, à l'accès aux réseaux numériques, d'affaires et d'accès aux services.

- Le GAP recommande que l'élaboration d'une stratégie nationale de croissance économique adopte une « approche inclusive », qui crée de la prospérité pour toutes les personnes et toutes les régions du Canada, et en particulier pour celles qui étaient auparavant négligées. Cela signifie qu'il faut utiliser une « lentille inclusive » pour les stratégies et les politiques liées à l'emploi, à l'éducation, à la formation et aux possibilités d'affaires.

- Le GAP reconnaît également la valeur du secteur des arts et de la culture dans la création d'une économie plus vaste et plus inclusive. À cette fin, le GAP soutient l'établissement d'une commission culturelle nationale indépendante (une version moderne de la Commission Massey du siècle dernier) afin d'explorer la politique culturelle du Canada au 21^e siècle. La Commission envisagée embrasserait les racines Autochtones du pays, son bilinguisme, sa grande diversité et l'expression artistique partout au pays.

■ INVESTIR DANS DES DOMAINES PRIORITAIRES QUI AMÉLIORENT LA PRODUCTIVITÉ ET LA CROISSANCE ÉCONOMIQUES

L'une des réalités économiques de la pandémie est que les gouvernements du monde entier ont dû faire des investissements considérables dans des programmes de soutien direct aux personnes pour éviter d'autres chocs économiques. Bien que ce niveau de soutien sans précédent ait été nécessaire, les gouvernements canadiens devront passer de la consommation à des investissements visant à accroître la productivité, au fur et à mesure que l'économie reprendra son envol.

- Le GAP recommande que tous les gouvernements canadiens se concentrent sur un ensemble d'investissements stratégiques qui comprennent :
 - (i) des programmes de formation liée au marché du travail et de soutien aux études;
 - (ii) des propositions de programmes nationaux de garderies et d'éducation préscolaire;
 - (iii) une augmentation des dépenses dans le secteur de la recherche et du développement, y compris la recherche « à haut risque » et « axée sur la mission »;
 - (iv) la réduction des lacunes en matière d'infrastructure dans des domaines tels que l'infrastructure numérique et commerciale;
 - (v) le co-investissement potentiel avec le capital-risque dans les possibilités de commercialisation (biotechnologie, énergie propre, capture et stockage de carbone); et
 - (vi) le soutien à l'entrepreneuriat et à la « mise à niveau » des entreprises établies au Canada.

2. METTRE SUR PIED UN PLAN DE GESTION BUDGÉTAIRE DURABLE AVEC DES CIBLES BUDGÉTAIRES CRÉDIBLES

À l'occasion de nos discussions avec différents dirigeants et experts, un consensus est apparu, selon lequel les gouvernements canadiens ont répondu de manière appropriée à la pandémie, avec des dépenses sans précédent, pour atténuer les conséquences futures sur la santé et l'économie. Les dépenses du Canada en lien avec la pandémie ont été parmi les plus importantes au sein des pays du G7 en termes de pourcentage du PIB. Ces dépenses ont été possibles grâce à l'avantage fiscal construit par les gouvernements au fil des années, le Canada ayant le ratio net au PIB le plus bas au sein du G7.

Toutefois, le ratio de la dette nette au PIB du Canada étant passé de 30 pour cent à plus de 50 pour cent, et en raison de son économie modeste, il y a de plus en plus d'inquiétudes quant à la manière dont le pays gèrera cette importante dette additionnelle à moyen et à long-terme, alors que les taux d'intérêt sont susceptibles d'augmenter et que la population vieillit. Comme l'ont observé plusieurs commentateurs, le budget fédéral de 2021 ne comportait pas de plan budgétaire durable ni de cible budgétaire crédible.

Le Groupe d'action pour la prospérité reconnaît que la transition vers une pleine reprise économique, en particulier pour certains secteurs durement touchés par la pandémie actuelle, ainsi que pour certaines personnes et entreprises, prendra un certain temps et nécessitera un soutien gouvernemental transitoire approprié.

- Le GAP recommande les mesures suivantes pour rétablir la viabilité et la résilience budgétaires du Canada :
- (i) élaborer un plan de gestion budgétaire durable qui permettra de rétablir l'avantage budgétaire du Canada, afin de garantir que des investissements appropriés puissent être faits au cours des prochaines années dans les programmes économiques et sociaux les plus importants, pour se protéger contre les chocs économiques futurs et donner aux investisseurs et aux détenteurs d'obligations l'assurance que le Canada demeure un bon endroit où investir;
 - (ii) adopter de nouvelles cibles budgétaires qui fournissent une discipline financière pour l'établissement d'un budget futur. Le gouvernement devrait songer à inclure les deux cibles budgétaires suivantes : (a) limiter les frais de service de la dette pour qu'ils ne dépassent pas 10 pour cent des revenus du gouvernement (la proposition « Dodge ») et (b) fixer les dépenses des programmes fédéraux en tant que pourcentage du PIB (la proposition « Dahlby »). Pour être clair, le GAP ne recommande pas un programme d'austérité de restriction des dépenses, mais plutôt la nécessité de faire preuve d'une plus grande prudence dans les décisions liées aux dépenses de programmes, et d'éviter de financer par la dette de nouveaux programmes;
 - (iii) découvrir de nouvelles sources de revenus au-delà de celles décrites dans le budget fédéral de 2021, notamment en augmentant de deux points de pourcentage la taxe sur les produits et services et en ajustant les crédits d'impôts, pour atténuer l'impact sur les personnes à faible revenu, incluant les personnes âgées;

L'augmentation de la TPS resterait en vigueur jusqu'à ce que le gouvernement fédéral soit en mesure de réduire la dette fédérale par rapport au PIB à moins de 45 pour cent (sur la base d'une moyenne de trois ans) et que les frais d'intérêt de la dette publique soient inférieurs à 5 pour cent des dépenses totales du gouvernement. Le gouvernement fédéral devrait également rendre compte des progrès réalisés par rapport à ces deux objectifs dans le cadre de son budget annuel;

- (iv) appliquer des mesures de conformité fiscale plus rigoureuses pour lutter contre l'évasion fiscale des entreprises ainsi que contre l'économie souterraine et mettre à disposition des ressources adéquates pour les audits et les enquêtes, afin de préserver l'intégrité du système fiscal; et
- (v) examiner la capacité fiscale (points d'impôts) et les arrangements fiscaux (Transfert canadien en matière de santé, Transfert canadien en matière de programmes sociaux, péréquation) avec les provinces et les territoires, pour s'assurer qu'ils reçoivent le financement nécessaire pour offrir des programmes et des services essentiels aux Canadiens partout au pays.

3. CRÉER UN NOUVEAU CONSEIL DE LA PROSPÉRITÉ POUR SOUTENIR LA NÉGOCIATION D'UNE « GRANDE ALLIANCE »

Dans les dernières années, d'importantes mesures politiques économiques, telles que la levée des obstacles au commerce interprovincial, les initiatives de formation sur le marché du travail et les programmes d'apprentissage préscolaire et de garderies ont été retardés en raison de désaccords prolongés entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. L'inaction ou les actions tardives ont engendré des coûts économiques et sociaux. Dans le monde post-pandémie, le Canada ne peut se permettre de répéter ces erreurs. Comme l'expérience de la pandémie l'a démontré, lorsque les gouvernements, les entreprises, les syndicats et les autres organisations communautaires collaborent et coopèrent, ils produisent d'énormes dividendes pour tous les citoyens.

L'élaboration d'une stratégie nationale de croissance économique, avec les politiques et les approches et mécanismes de mise en œuvre qui y sont associés, nécessite l'établissement d'un nouvel ensemble d'approches, de processus et d'institutions. Une initiative de cette importance risque d'échouer si elle est dirigée depuis Ottawa par un seul gouvernement. La vision économique que nous recommandons doit être nationale, durable, inclusive et crédible.

Le GAP recommande la création d'un Conseil de la prospérité, dont le gouvernement fédéral serait le catalyseur. Le conseil aurait pour mandat de soutenir la coopération entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, d'entreprendre des consultations avec la société civile afin de favoriser le dialogue social, et de partager avec les Canadiens des propositions d'action en matière de politique publique et les résultats de recherches pertinentes, afin d'établir un consensus partout au Canada. Le conseil surveillerait également la performance économique et sociale du Canada en fonction d'objectifs choisis, afin de promouvoir une prospérité durable, inclusive et partagée. Le conseil serait soutenu par un secrétariat doté d'un personnel professionnel qui élaborerait des stratégies, s'engagerait auprès des principaux intervenants, effectuerait des analyses, préparerait des options et des recommandations et produirait des rapports de reddition de comptes pour les Canadiens.

Le conseil envisagerait la tenue d'un Sommet annuel pour la prospérité pendant lequel les initiatives prioritaires seraient discutées et débattues, afin de parvenir à un consensus. Une formule équipe Canada serait utilisée pour la négociation d'une « grande alliance » sur d'importants enjeux de politique économique et sociale, notamment :

- mettre en œuvre le programme national d'apprentissage préscolaire et de garderies;
- améliorer les programmes et services de formation sur le marché du travail;
- accroître les investissements dans l'infrastructure en privilégiant l'infrastructure numérique et commerciale;
- réduire les obstacles au commerce interprovincial;
- s'attaquer aux obstacles réglementaires qui créent un contexte d'incertitude pour les entreprises, en raison du manque de transparence et de la lenteur des approbations et des décisions concernant les grands projets;
- promouvoir les défis et les possibilités en matière de recherche, d'innovation et de commercialisation, accroître les investissements des entreprises au Canada et le commerce d'exportation vers les nouveaux marchés à forte croissance; et
- examiner les programmes de transfert fédéraux (péréquation et transferts du TCS et du TSC).

Le Sommet pourrait également être le moment idéal pour publier un rapport d'étape à l'intention des Canadiens sur un ensemble de priorités et d'indicateurs clés de performance. Le GAP propose l'ensemble suivant d'indicateurs clés de performance que le conseil devrait examiner :

INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS POUR CRÉER AU CANADA UNE PROSPÉRITÉ DURABLE, INCLUSIVE ET PARTAGÉE

COMPÉTITIVITÉ MONDIALE, ÉCONOMIE ET CROISSANCE

Indicateur de rendement	Rendement actuel	Objectif de rendement en 2030
Compétitivité mondiale ⁴	Le Canada se classe 14 ^e sur 141 pays	Figurer parmi les 10 premiers pays dans <i>l'indice de compétitivité mondiale</i> du Forum économique mondial (GCI-FEM) (le Danemark est actuellement au 10 ^e rang)
PIB (par habitant) ⁵	Le Canada se classe 18 ^e sur 36 pays membres de l'OCDE (PIB de 52,68 \$ US/h)	Figurer parmi les 10 premiers pays membres de l'OCDE (l'Allemagne est actuellement au 10 ^e rang avec un PIB de 55 891 \$ US)
Productivité ⁶	Le Canada se classe 18 ^e sur 36 pays membres de l'OCDE (PIB de 52,68 \$ US/h)	Figurer parmi les 10 premiers pays membres de l'OCDE (les Pays-Bas sont actuellement au 10 ^e rang avec un PIB de 67,63 \$ US/h)
Facilité de faire des affaires ⁷	Le Canada se classe 23 ^e sur 190 pays	Figurer parmi les 10 premiers pays dans <i>l'indice Doing Business</i> de la Banque mondiale (la Suède est 10 ^e)
Commerce d'exportation avec des pays autres que les États-Unis ⁸	En 2019, 29,4 % du commerce d'exportations combinées (biens et services) du Canada a été effectué avec des pays autres que les États-Unis	Augmenter à 35 % le commerce d'exportations combinées vers des marchés autres que les États-Unis
État de l'infrastructure ⁹	Le Canada se classe 26 ^e sur 141 pays	Avoir l'une des 10 meilleures notes en matière d'infrastructure dans le GCI-FEM (l'Autriche est actuellement 10 ^e)

EMPLOI, FORMATION ET ATTRACTION DES TALENTS

Indicateur de rendement	Rendement actuel	Objectif de rendement en 2030
Dépenses publiques en formation et en politiques actives du marché du travail ¹⁰	Le Canada se classe 18 ^e sur 32 pays membres de l'OCDE (0,06 % des dépenses publiques)	Figurer parmi les 10 premiers pays membres de l'OCDE (l'Irlande est 10 ^e avec un taux de 0,12 %)
Participation des femmes, des personnes handicapées, des Autochtones et des personnes racisées au marché du travail ¹¹	En 2019, le taux général de participation au marché du travail était de 82,1 % au Canada, mais les taux de tous les groupes sauf celui des hommes étaient nettement inférieurs	Que les taux de participation au marché du travail de tous les groupes (femmes, hommes, personnes handicapées, Autochtones et personnes racisées) reflètent le taux général national
Jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET) ¹²	Le Canada se classe 13 ^e sur 33 pays membres de l'OCDE (le taux de NEET est de 12,6 % chez les 20 à 24 ans)	Figurer parmi les 10 premiers pays membres de l'OCDE (l'Autriche est 10 ^e avec un taux de 10,9 %)
Attraction des talents du monde ¹³	Le Canada se classe 13 ^e sur 132 pays dans le <i>Global Talent Competitiveness Index</i> d'INSEAD	Figurer parmi les 10 premiers pays dans le <i>Global Talent Competitiveness Index</i> d'INSEAD (l'Australie est actuellement 10 ^e)

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT ET ADOPTION DES TECHNOLOGIES

Indicateur de rendement	Rendement actuel	Objectif de rendement en 2030
Dépenses intérieures brutes en recherche et développement ¹⁴	Le Canada se classe 18 ^e sur 37 pays membres de l'OCDE avec des dépenses de 1,5 % du PIB	Atteindre le taux moyen des pays membres de l'OCDE (2,5 % du PIB) ou figurer parmi les 10 premiers pays membres de l'OCDE (l'Irlande est 10 ^e avec 2,3 % de son PIB)
Adoption des TIC ¹⁵	Le Canada se classe 38 ^e sur 141 pays	Figurer parmi les 10 premiers pays dans le GCI-FEM (La Norvège est 10 ^e)
Compétitivité numérique ¹⁶	Le Canada se classe 12 ^e sur les 63 pays figurant dans le <i>World Digital Competitiveness Index</i> de l'IMD	Figurer parmi les 10 premiers pays dans le <i>World Digital Competitiveness Index</i> de l'IMD (la Finlande est actuellement au 10 ^e rang)

PROSPÉRITÉ DURABLE, INCLUSIVE ET PARTAGÉE

Indicateur de rendement	Rendement actuel	Objectif de rendement en 2030
Environnement durable ¹⁷	Le Canada se classe 29 ^e sur 32 pays membres de l'OCDE en matière d'émissions de GES (729 Mt d'équivalent en CO ₂)	Réduire les émissions de GES du Canada à 511 Mt d'équivalent en CO ₂ d'ici 2030
Viabilité budgétaire ¹⁸	Selon les données de l'OCDE, le ratio de la dette publique nette au PIB du Canada était de 50,6 % en 2020 (la dette publique nette du Canada est inférieure à la moyenne des pays membres de l'OCDE et l'Australie est le pays membre de l'OCDE qui affiche le ratio le plus faible) D'après le budget fédéral de 2021, il est attendu que les frais d'intérêt sur la dette publique fédérale représenteront 6,2 % des recettes budgétaires en 2021-2022 et augmenteront à 9 % d'ici 2025-2026 Les dépenses de programme annuelles du gouvernement fédéral représentaient 14,6 % du PIB en 2019-2020, sont passées à 27,9 % en 2020-2021 et devraient être de 19,7 % en 2021-2022	Réduire le ratio de la dette publique nette au PIB à 40 % et maintenir le Canada parmi les pays membres de l'OCDE ayant les ratios les plus faibles Faire en sorte que les frais d'intérêt sur la dette publique fédérale ne dépassent pas 10 % des recettes budgétaires Veiller à ce que les dépenses de programme annuelles du gouvernement fédéral ne dépassent pas 15 % du PIB
Soin des enfants ¹⁹	Au Canada, 59,9 % des enfants de 0 à 5 ans fréquentent un service de garde hors du milieu familial (autre que l'école maternelle) Le coût des services de garde varie de 181 \$ à 1 578 \$ (frais mensuels médians au Canada pour la garde d'un tout-petit)	Figurer parmi les 10 premiers pays membres de l'OCDE (la Nouvelle Zélande a un taux d'inscription de 72,3 %) Conformément au budget fédéral de 2021, réduire à 200 \$ les frais de garde mensuels dans l'ensemble du Canada d'ici 2025-2026
Contribution des entreprises Autochtones au PIB du Canada ²⁰	Actuellement, la contribution des entreprises Autochtones à l'économie canadienne se chiffre à environ 32 milliards de dollars	Faire augmenter la contribution des entreprises Autochtones à l'économie canadienne à plus de 100 milliards de dollars



ÉTAT ACTUEL DE L'ÉCONOMIE CANADIENNE

Il y a beaucoup d'optimisme lié à l'ouverture progressive de l'économie canadienne, à mesure que la pandémie commence à reculer. La croissance économique devrait atteindre les six pour cent en 2021 et dépasser près de quatre pour cent en 2022 - égalant ou dépassant presque la moyenne de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) - tandis que le marché de l'emploi s'améliore et atteint environ 97 pour cent de son niveau d'avant la pandémie.²¹ De plus, la confiance des consommateurs est à son plus haut niveau depuis 13 ans, le marché boursier établit de nouveaux records, le dollar canadien s'est renforcé par rapport aux autres devises mondiales, le secteur canadien de la technologie attire des investissements records de la part des investisseurs en société de capital de risque et des investisseurs étrangers, et les estimations suggèrent que les Canadiens ont accumulé quelque 200 milliards de dollars d'économies pendant la pandémie.²² Réfléchissant à la possibilité d'un boom économique post-pandémie, l'un des principaux chefs d'entreprise du Canada a décrit la situation comme « l'un des environnements de croissance économique les plus profonds de notre époque ».²³

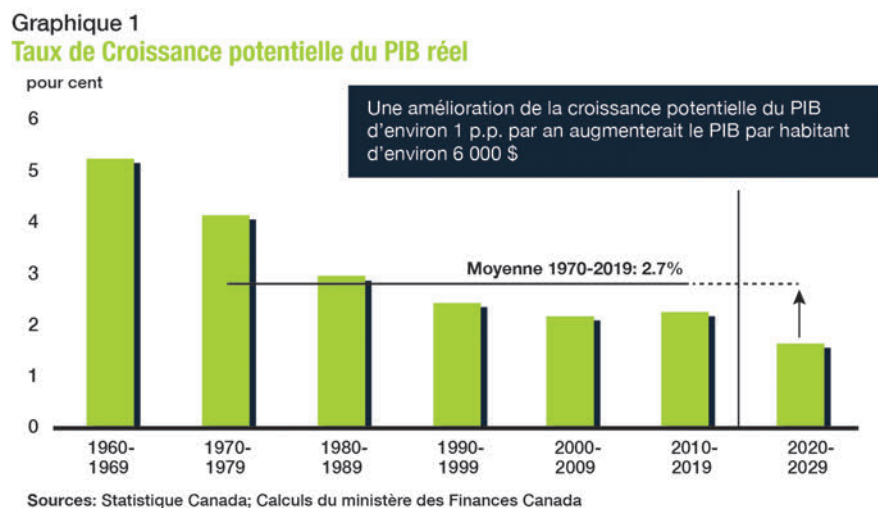
Toutefois, les chiffres encourageants qui stimulent l'optimisme masquent également certains changements structuraux et des obstacles importants auxquels l'économie était confrontée avant la pandémie. Certaines de ces tendances ont été exacerbées pendant la pandémie et, par conséquent, ces secteurs mettront beaucoup plus de temps à se remettre.

Plusieurs études et rapports de qualité ont documenté la nature et l'ampleur de ces défis, ainsi que leur impact sur l'économie canadienne.²⁴ Lors de nos entretiens avec divers dirigeants et experts, certaines de ces questions ont été soulevées pour souligner la nécessité d'une action considérable de la part des secteurs public et privé pour assurer notre prospérité future.

OBSTACLES METTANT EN PÉRIL L'ÉCONOMIE CANADIENNE

RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Au-delà des taux de croissance impressionnants prévus pour 2021 et 2022, en grande partie grâce à la relance après la pandémie, le PIB du Canada devrait tomber sous la barre des deux pour cent en 2024 et 2025 et, comme le montre le graphique 1 du budget fédéral de 2021, la croissance du PIB réel du Canada pour 2020-2029 devrait être d'environ 1,7 pour cent.²⁵



Comme le soulignent Drew Fagan et Sean Speer dans leur rapport intitulé *A Post-Pandemic Growth Strategy For Canada*, la stagnation économique du Canada est bien antérieure à la crise de la COVID-19 et le taux de croissance économique a diminué de décennie en décennie au cours des 50 dernières années.²⁶ Au cours de la période de 40 ans allant de 1960 à 2000, le taux de croissance annuel moyen du PIB était d'un peu plus de quatre pour cent, alors que depuis le début de ce siècle, la croissance économique a été deux fois moins élevée, se situant en moyenne juste en dessous de deux pour cent.

Bien que cette tendance soit préoccupante, l'expérience du Canada est comparable à celle de ses pays semblables. Entre 2000 et 2019, la croissance moyenne du PIB réel du Canada a dépassé celle des États-Unis, des pays de l'OCDE et de l'Union européenne.²⁷ L'économie mondiale, qui évolue rapidement, connaît un changement avec des niveaux de croissance plus élevés se déplaçant de l'ouest vers l'est, notamment dans des pays comme la Chine, l'Inde, et les marchés émergents.

Dans son rapport de 2019 intitulé *L'impératif de l'innovation et de la compétitivité : Saisir les occasions de croissance*, les Tables sectorielles de stratégies économiques du Canada ont proposé six initiatives phares visant à améliorer la compétitivité mondiale et à attirer de nouveaux investissements qui pourraient, selon ce qui a été affirmé, ajouter plus de 300 milliards de dollars au PIB du Canada (ou une augmentation de 13 000 \$ du revenu médian des ménages canadiens) d'ici 2030.²⁸ Parmi les initiatives identifiées, l'accent est mis sur une augmentation graduelle et, plus précisément, sur la nécessité de doubler le nombre d'entreprises canadiennes chefs de file à l'échelle mondiale et de doubler le nombre de moyennes entreprises canadiennes qui se transforment en grandes entreprises. Cela pourrait ajouter 15 milliards de dollars à notre PIB.²⁹

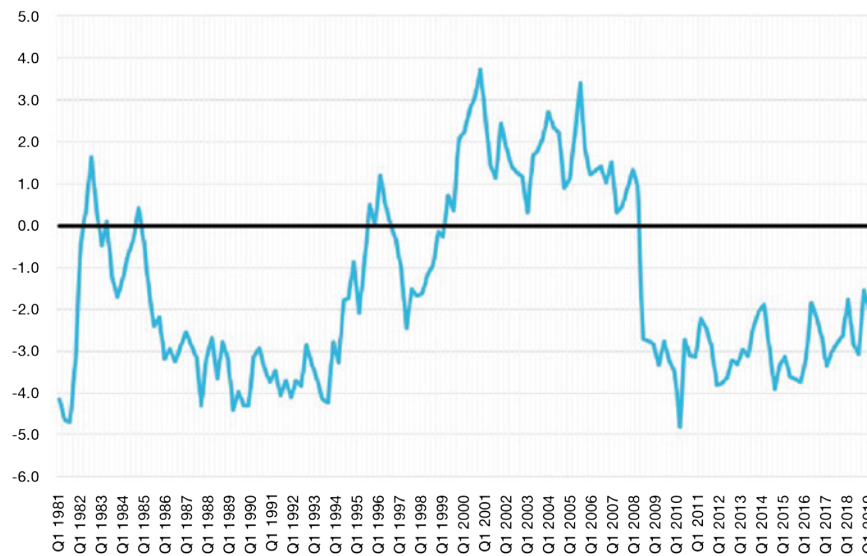
DÉFICIT COURANT

La balance des opérations courantes est un concept qui n'est pas toujours bien compris ou amplement discuté. Essentiellement, le compte courant représente la somme des interactions économiques du Canada avec le reste du monde – importations et exportations de biens et services, paiements aux détenteurs étrangers d'investissements du pays contre des paiements reçus d'investissements à l'étranger et des transferts, tels que l'aide étrangère ou les envois de fonds. Ainsi que le rappelle l'ancien gouverneur de la Banque du Canada, David Dodge, le compte courant mérite une attention sérieuse de la part du public, car il reflète de façon crédible les forces et les faiblesses à moyen terme de l'économie.³⁰

Comme l'illustre le graphique 2, la balance des opérations courantes du Canada a fluctué au cours des 40 dernières années, passant d'un excédent au début des années 1980 et entre 2000 et la fin de 2008, à un déficit pendant les autres périodes. Bien que le Canada se soit relativement bien adapté lors de la grande crise financière, les exportations de produits non énergétiques, y compris les véhicules à moteur et les pièces, ont diminué considérablement, le déficit des services s'est aggravé, tout comme les flux d'investissements directs au Canada.

Lorsque la pandémie a frappé le Canada, son compte courant s'était considérablement détérioré et le déficit se situait entre deux et trois pour cent du PIB, ce qui représentait un manque à gagner de 50 à 60 milliards de dollars par an. M. Dodge met en garde contre le fait que « les déficits des comptes courants peuvent également être considérés comme le résultat inévitable du choix des Canadiens et de leur gouvernement d'emprunter pour pouvoir maintenir un niveau élevé de consommation privée et publique, plutôt que de trouver des moyens de générer un revenu national par une production à valeur ajoutée ». ³¹

Graphique 2
Excédent (+)/ déficit (-) du compte courant canadien
en % du PIB



Sources: Statistique Canada, tableaux 36-10-0121-01 et 36-10-0104-01. Voir également Dodge (2020).

Des déficits permanents de la balance courante en période d'incertitude économique peuvent également avoir un impact sur la confiance des investisseurs et entraîner une dépréciation de la monnaie et une hausse des taux d'intérêt, un dénouement dont le Canada a été témoin au milieu des années 1990.³²

La balance commerciale du Canada, incluant les biens et les services, est également négative depuis la crise financière mondiale, le déficit ayant culminé à plus de 60 milliards de dollars en 2016. La Banque du Canada attribue la faiblesse de la demande d'exportations à deux problèmes cruciaux : la géographie et la compétitivité.³³

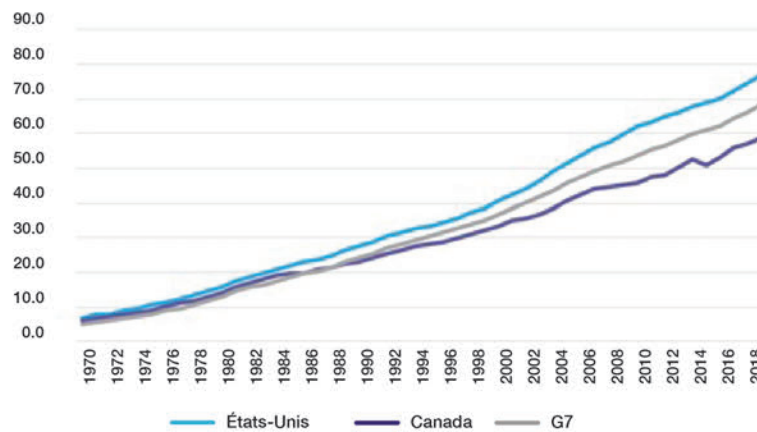
Premièrement, les exportations canadiennes ont été orientées de manière disproportionnée vers les économies matures à croissance lente comme les États-Unis, plutôt que vers les marchés émergents à croissance plus rapide en Asie. Deuxièmement, étant donné les coûts unitaires de main-d'œuvre plus élevés au Canada en raison de la faible croissance de la productivité et de la devise plus forte, la compétitivité du Canada est compromise. Malgré le fait qu'il y ait beaucoup d'incertitude quant à la façon dont la reprise du commerce se fera dans le monde post-pandémie, le scénario le plus optimiste de la Banque – fondé sur la diversification des marchés d'exportation du Canada et sur l'amélioration de sa productivité – laisse entendre que le Canada pourrait afficher une amélioration de 30 milliards de dollars en 2024, ce qui supprimerait le déficit du compte courant.³⁴ Afin d'y parvenir, le gouverneur de la Banque du Canada, Tiff Macklem, a précisé que « les chefs d'entreprise et les décideurs politiques doivent travailler à l'unisson pour tirer parti des marchés mondiaux, les élargir et les approfondir pour les produits canadiens », étant donné qu'ils bénéficient déjà d'un accès aux marchés parmi les meilleurs au monde, grâce aux accords multilatéraux et bilatéraux existants.³⁵

FAIBLE PRODUCTIVITÉ

La performance du Canada en ce qui a trait à la productivité est une importante préoccupation depuis de nombreuses années. Bien qu'il y ait eu un certain débat entourant l'ampleur de l'écart de productivité du Canada, il est devenu clair plus récemment qu'il s'accroît par rapport à ses pays homologues.

En 50 ans, la croissance de la productivité du Canada a considérablement diminué. Comme le montre le graphique 3, le PIB par heure travaillée au Canada en 1970 était inférieur d'environ 1 \$ à celui des États-Unis, et supérieur d'environ 1 \$ à celui des pays du G7. En 2019, le PIB par heure travaillée au Canada était inférieur de 18,10 \$ à celui des États-Unis, et inférieur de 9,50 \$ à celui des pays du G7.

Graphique 3
PIB par heure travaillée, Canada, États-Unis et G7
 (prix courants en PPA USD), 1970 à 2019



Sources: OCED, 2020

La productivité est également essentielle pour mesurer les niveaux de vie relatifs. En 1970, le PIB par habitant du Canada était de 21 656 \$, soit le deuxième plus élevé des pays du G7, et d'environ 3 600 \$ de moins que celui des États-Unis. En 2019, le Canada est tombé au troisième rang (45 850 \$), l'écart se creusant considérablement par rapport à l'Allemagne (50 004 \$) et aux États-Unis (60 709 \$). Au cours des 50 dernières années, le Canada a connu la plus faible croissance du PIB par habitant au sein des pays du G7.³⁶

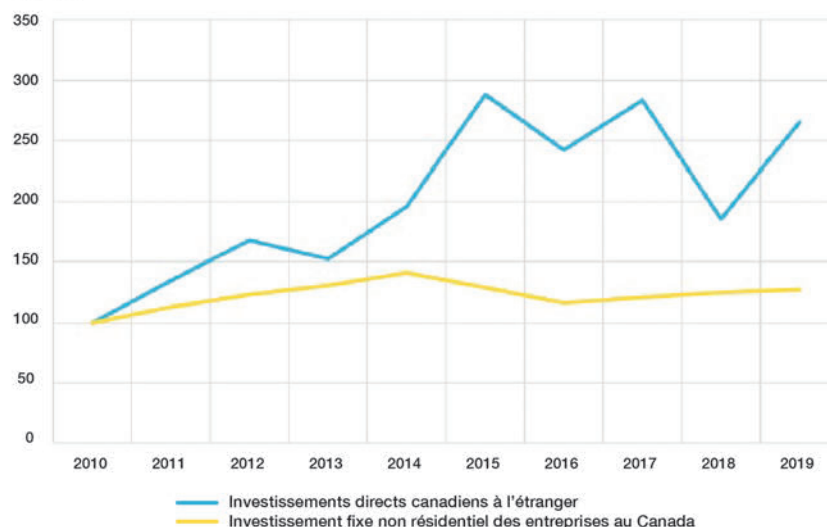
MANQUE D'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES

Les investissements des entreprises sont essentiels à la croissance économique, car ils contribuent à la productivité du travail et créent des emplois bien rémunérés. La capacité du Canada à attirer les investissements des entreprises s'est détériorée au cours des dernières années, par rapport aux autres pays avancés. Selon les données de Statistique Canada et de l'OCDE, les entreprises canadiennes investissaient en 2019 environ 15 000 \$ par travailleur dans l'équipement, les bâtiments, l'infrastructure d'ingénierie et la propriété intellectuelle. Cependant, les entreprises de l'ensemble de l'OCDE investissaient 40 pour cent de plus par travailleur (21 000 \$), et les entreprises des États-Unis près de 75 pour cent de plus par travailleur (26 000 \$).³⁷

Une partie de la diminution des investissements des entreprises au Canada est une conséquence de la baisse des investissements dans le secteur du pétrole et du gaz qui, par le passé, attirait des capitaux importants. Dans son rapport intitulé « *Propulser une reprise vigoureuse : Un plan de croissance économique pour le Canada* », le Conseil canadien des affaires attribue la baisse des investissements des entreprises au Canada à la perception qu'il est difficile et extrêmement long de lancer de grands projets d'investissement. Il affirme que « l'annulation de grands projets tels que le pipeline Énergie Est de 16 milliards de dollars, le projet Frontier de Teck de 21 milliards de dollars et l'installation de gaz naturel liquide de Pacific NorthWest de 36 milliards de dollars réduira considérablement le niveau des nouveaux investissements en capital au Canada pendant de nombreuses années ». ³⁸

En revanche, les investissements canadiens à l'étranger ont augmenté, car les entreprises ayant leur siège social au Canada choisissent de s'étendre hors de leurs frontières, en raison des possibilités de marché plus importantes et d'un environnement plus propice à l'investissement.

Graphique 4
Investissements canadiens au Canada et à l'étranger
2010=100



Sources: Statistique Canada, tableaux 36-10-047-01 et 36-10-0104-01. Voir également Dodge (2020).

MANQUE DE MAIN-D'OEUVRE

La participation au marché du travail du Canada a augmenté au fil des ans, car davantage de femmes ont rejoint la population active. En 2019, plus de 82 pour cent des Canadiens âgés de 25 à 64 ans faisaient partie de la population active, ce qui constitue une comparaison avantageuse par rapport aux autres pays homologues.³⁹ Toutefois, cette statistique peut être trompeuse, car elle ne reflète pas certaines disparités sous-jacentes importantes. Les femmes et les Canadiens issus de divers milieux marginalisés jouissent généralement de moins de possibilités sur le marché du travail que les hommes. Par exemple, les taux de participation au marché du travail des Autochtones et des personnes handicapées étaient inférieurs de près de 17 pour cent au taux de participation global.⁴⁰

Le chômage des jeunes est également une préoccupation majeure, le taux de chômage de cette tranche d'âge étant généralement près de deux fois supérieur à la moyenne nationale. Le taux NEET (ni en emploi, ni aux études, ni en formation) du Canada s'est amélioré au cours des deux dernières décennies, mais reste encore relativement élevé, à 12,6 pour cent pour le groupe d'âge de 20 à 24 ans, ce qui place le Canada au 13^e rang des 33 pays de l'OCDE.⁴¹

La pandémie a également eu le plus grand impact sur un grand nombre des personnes les plus vulnérables du Canada, en particulier les travailleurs à bas salaire, les jeunes, les personnes handicapées, les travailleurs racialisés et les femmes, qui étaient employés dans les secteurs les plus durement touchés, comme le commerce de détail, l'hôtellerie et le tourisme. Bien que les programmes fédéraux de soutien dans le contexte de la pandémie aient aidé ces travailleurs, il leur faudra probablement plus de temps pour réintégrer le marché du travail, car certains de ces emplois n'existent peut-être plus, ou n'offrent pas suffisamment d'heures de travail.⁴²

Le passage à une économie numérique crée une énorme demande de travailleurs hautement qualifiés en technologie. L'étude du Brookfield Institute, intitulée *Who are Canada's Tech Workers*, estime que le Canada aura besoin de 189 000 travailleurs en technologie (haute technologie et numérique) de plus d'ici 2026.⁴³

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

En 2019, 17,6 pour cent de la population canadienne avait plus de 65 ans, soit un peu plus que la moyenne de 17,1 pour cent de l'OCDE. On estime qu'en 2030, près d'un quart des Canadiens auront 65 ans ou plus, et que le « ratio de dépendance ou taux de soutien économique » – le nombre de personnes en âge de travailler (entre 15 et 65 ans) par personne âgée – sera d'environ 2,0, comparativement à 6,6 au début des années 1970, et 4,2 en 2012.⁴⁴

Cette importante mutation démographique a deux conséquences majeures sur l'économie : la perte de travailleurs essentiels, qui nuit à la capacité de croissance d'une entreprise, et une pression à la hausse sur les dépenses publiques pour l'augmentation des coûts des soins de santé, de la sécurité de la vieillesse et des charges de retraite.⁴⁵ Étant donné que la croissance de l'emploi a largement contribué à la croissance du PIB, la diminution de la part relative des adultes en âge de travailler entraînerait probablement une baisse du revenu par habitant et réduirait la prospérité globale.

Pour faire face à la question du vieillissement de la population tout en maintenant une forte croissance économique et une prospérité future, divers conseils consultatifs et organisations ont recommandé que le Canada augmente considérablement ses niveaux d'immigration économique permanente annuelle, certains proposant l'objectif d'atteindre une population de 100 millions d'habitants d'ici 2100.⁴⁶ À cette fin, le gouvernement fédéral a annoncé, à la fin de 2020, son intention d'augmenter les objectifs d'immigration totale à environ un pour cent de la population du Canada, ce qui signifie environ 400 000 nouveaux résidents permanents à partir de 2021-2023.⁴⁷

FARDEAU RÉGLEMENTAIRE EXCESSIF

La politique de réglementation est un instrument important dont disposent les gouvernements pour protéger les citoyens et garantir une concurrence loyale dans les affaires. Toutefois, il est souvent difficile d'atteindre un juste équilibre. Le milieu de la réglementation du Canada est souvent cité comme l'un des principaux obstacles à la compétitivité. Les exigences fédérales, provinciales et municipales sont souvent perçues comme étant redondantes et non harmonisées, ce qui entraîne des coûts supplémentaires pour les entreprises. De plus, comme nous l'avons mentionné plus haut, nos processus d'approbation réglementaires prolongés et le manque apparent de transparence créent une incertitude considérable pour les entreprises. Le fardeau réglementaire du Canada est l'une des principales raisons de son mauvais classement dans l'étude *Doing Business* de la Banque mondiale.⁴⁸ L'effet cumulatif du fardeau réglementaire a un effet négatif sur les investissements au Canada. Par conséquent, il sera essentiel pour la croissance économique et la prospérité futures du Canada de trouver un juste équilibre dans notre approche de réglementation, afin de garantir la protection des consommateurs et de l'environnement, une concurrence loyale et la croissance des entreprises.

Depuis plusieurs années, les gouvernements canadiens ont tenté de s'attaquer à ce problème en lançant des initiatives telles que *la Loi sur la réduction de la paperasse* et l'ouverture aux entreprises. Dans certaines juridictions, les gouvernements ont institué une pratique consistant à réduire deux exigences réglementaires pour chaque nouvelle mesure réglementaire introduite. Cependant, à ce jour, les résultats sont mitigés. En 2018, le gouvernement fédéral a annoncé un programme de réforme réglementaire dans le but de rendre le système de réglementation canadien plus agile, transparent et réactif. Il a également créé un Comité consultatif externe sur la compétitivité réglementaire. Une série d'examen réglementaires ciblés sont actuellement menés sur des secteurs à forte croissance et des domaines stratégiques. Bien que ces examens s'avèrent être un développement positif, certains demandent que ces efforts soient accélérés.⁴⁹

OBSTACLES AU COMMERCE INTERPROVINCIAL

Le plus grand irritant au sein de l'environnement réglementaire canadien est possiblement l'existence de barrières commerciales interprovinciales, qui ont un impact négatif sur la croissance économique. Comme il est possible de le constater dans le budget fédéral de 2021, « l'élimination des obstacles au commerce entre les provinces et les territoires contribuera à bâtir une économie plus prospère – en créant des emplois, en stimulant l'expansion des entreprises, en élargissant le choix des consommateurs en matière de biens et de services canadiens et en favorisant la croissance des économies régionales ». ⁵⁰ D'après un sondage réalisé en 2020, près de 90 pour cent des Canadiens sont favorables au libre-échange interprovincial.⁵¹ Malgré cela, peu de progrès ont été réalisés depuis la signature de *l'Accord de libre-échange canadien de 2017*.

Les barrières au commerce intérieur ont également attiré l'attention de l'OCDE, qui a une nouvelle fois souligné ses préoccupations dans *l'Étude économique du Canada de mai 2021*.⁵²

Plusieurs études ont tenté de quantifier le coût de ces barrières internes, notamment une étude de 2017 de Statistique Canada, grâce à laquelle il a été établi que les barrières non tarifaires représentaient l'équivalent d'un droit de douane ad valorem de 6,9 pour cent. Selon une récente estimation de la Banque de Montréal, l'impact positif d'un commerce interprovincial plus libre sur une décennie pourrait atteindre 2 pour cent du PIB national, soit près de 50 milliards de dollars. Enfin, comme le montre le tableau ci-dessous, une étude du Fonds monétaire international (FMI) de 2019 suggère que l'élimination des barrières au commerce intérieur aurait un impact encore plus important sur l'économie canadienne, en augmentant le PIB réel de près de quatre pour cent, les petites provinces comme l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador étant les plus gagnantes en termes de croissance du PIB.⁵³

GRAPHIQUE 5: GAIN PROVENANT DE L'ÉLIMINATION DES BARRIÈRES NON-GÉOGRAPHIQUES POUR LES MARCHANDISES ENTRE LES PROVINCES CANADIENNES

Provinces	PIB réel par habitant, évolution en %
Colombie-Britannique	2,8
Alberta	3,2
Saskatchewan	5,1
Manitoba	7,1
Ontario	2,9
Québec	4,6
Nouveau-Brunswick	6,0
Nouvelle-Écosse	4,8
Île-du-Prince-Édouard	16,2
Terre-Neuve-et-Labrador	12,8
CANADA	3,8

Source: Jorge Alvarez, Ivo Krznar, et Trevor Tombe, Le commerce intérieur du Canada : Case for Liberization, document de travail du FMI, juillet 2019, p. 24

- Le GAP recommande que la réforme réglementaire soit une priorité absolue de tous les gouvernements du Canada, et que les engagements énoncés dans *l'Accord de libre-échange canadien de 2017* soient réalisés au cours des cinq prochaines années, afin de stimuler la croissance économique, d'améliorer la productivité et la compétitivité.

COMPÉTITIVITÉ FISCALE ET RESPECT EFFECTIF DES RÈGLES

La structure d'un système fiscal est un élément essentiel de la compétitivité. La compétitivité fiscale d'une juridiction peut influencer le choix de l'emplacement du prochain investissement d'une entreprise ou d'un entrepreneur, ou le choix du pays où un individu qualifié décidera d'exercer ses talents. Un système fiscal équitable, prévisible, efficace et transparent permet également au gouvernement de générer des recettes suffisantes pour soutenir la croissance économique et la mise en œuvre de programmes sociaux d'une importance cruciale.

Bien que les gouvernements canadiens apportent généralement certains ajustements au système fiscal dans le cadre de leurs budgets annuels, le système fiscal canadien n'a pas fait l'objet d'un examen complet depuis la Commission Carter, au milieu des années 1960. L'économie canadienne s'est radicalement transformée depuis cette époque, et cette tendance s'accroîtra avec l'économie numérique.

Il peut être intéressant à ce niveau d'examiner comment le système fiscal du Canada se compare à celui de son voisin américain, et à celui d'autres pays avancés. En pourcentage du PIB, les impôts canadiens sur les bénéfices des sociétés et les charges sociales sont tous deux nettement supérieurs à la moyenne de l'OCDE. En ce qui concerne l'impôt sur les sociétés, le Canada prélève davantage en proportion du PIB que l'Allemagne, les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Australie, la Suède et le Danemark. Il existe une tendance comparable en ce qui concerne l'impôt sur le revenu des particuliers au Canada par rapport au PIB. Le taux marginal supérieur moyen de l'impôt sur le revenu des particuliers au Canada – taux fédéral et provincial combinés – est de 53,5 pour cent, comparativement à 47,5 pour cent pour la Corée et l'Allemagne, 47 pour cent en Australie et au Royaume-Uni, 46 pour cent aux États-Unis, et 33 pour cent en Nouvelle-Zélande.⁵⁴

Dans son étude de 2018 intitulée *Régime fiscal canadien : Des problèmes importants à régler*, l'ordre des comptables professionnels agréés du Canada a identifié un certain nombre de lacunes dans le système canadien, notamment une promotion insuffisante de la compétitivité mondiale, un manque d'encouragement à la croissance et à l'innovation, ainsi que des dépenses fiscales compliquées et qui n'atteignent pas nécessairement les objectifs visés. CPA Canada a conclu qu'un examen du système fiscal devrait être une priorité.⁵⁵

La nécessité d'un examen et d'une réforme de la fiscalité a été approuvée par les dirigeants et les experts que nous avons rencontrés. Plusieurs d'entre eux ont fait remarquer que le système fiscal doit inciter de manière adéquate les individus à contribuer efficacement à l'économie. Les experts se sont également écartés de la notion souvent citée selon laquelle la réforme est un « nivellement par le bas ».

L'amélioration de nos systèmes d'observation des lois fiscales devrait également être une priorité pour tous les gouvernements canadiens. On estime que le Canada perd entre 7 et 25 milliards de dollars de recettes fiscales chaque année en raison de manœuvres agressives d'évasion fiscale, de l'économie souterraine et d'autres lacunes en matière de conformité. Les gouvernements canadiens doivent renforcer leurs activités d'observation fiscale, notamment en améliorant les capacités de vérification et d'enquête, afin de garantir l'intégrité de notre système fiscal.⁵⁶

La décision du gouvernement fédéral d'appuyer le taux d'imposition minimal global des sociétés d'au moins 15 pour cent à la suite de la récente réunion des ministres des Finances du G20 est un pas dans la bonne direction.⁵⁷

- Le GAP recommande qu'un examen complet du système fiscal canadien soit lancé immédiatement, afin de refléter les nouvelles réalités économiques et de s'assurer que notre système est concurrentiel au niveau international.

POLITIQUES D'ENCADREMENT ADAPTÉES (POLITIQUES EN MATIÈRE DE CONCURRENCE ET POLITIQUE DE RÉGLEMENTATION)

Au fil des ans, des préoccupations ont été soulevées au sujet de certaines politiques d'encadrement du Canada, telles que la politique de la concurrence. En 2007, le gouvernement fédéral a créé le Groupe d'étude en matière de concurrence, présidé par L. R. Wilson, un dirigeant d'entreprise hautement respecté. Un an plus tard, le Groupe a publié son rapport intitulé « *Foncer pour gagner* », qui comprenait 82 recommandations couvrant un large éventail de sujets relatifs à la concurrence.⁵⁸ Bien qu'un certain nombre de ces recommandations aient été mises en œuvre, beaucoup restent en suspens. En outre, compte tenu des défis associés à l'économie numérique, à la répartition des investissements mondiaux et à la nature changeante de la concurrence, le Canada doit réexaminer ces politiques d'encadrement.

Au cours de nos discussions avec les dirigeants et les experts, un exemple particulier a été mis en lumière : les télécommunications, un secteur où l'approche actuelle de la mise aux enchères du spectre a engendré des conséquences néfastes inattendues. Assurer une politique de la concurrence équitable et efficace est essentiel à la compétitivité économique du Canada. Le décret-loi du président Biden visant à promouvoir la concurrence au sein de l'économie américaine démontre l'importance de ce secteur de dépenses et devrait être surveillé de près, car certaines leçons concernant le Canada pourraient en être tirées, et cela pourrait avoir un impact sur notre économie.

AUTRES DÉFIS ET RISQUES

En plus des défis décrits ci-dessus, il existe plusieurs autres tendances préoccupantes qui devront être surveillées de près et qui pourraient nécessiter une intervention politique et fiscale. Il s'agit notamment de l'accessibilité des logements dans les grandes villes, de la dette globale des ménages, de l'augmentation des investissements dans les infrastructures numériques et commerciales et du déclin de certains secteurs traditionnels.

MISE À PROFIT DE NOS FORCES

Le Canada possède d'énormes atouts et forces, compte tenu de son statut de 10^e économie mondiale, de son adhésion au G7 et de son classement constant parmi les meilleurs pays du monde pour la qualité de vie. Au fil des ans, ces atouts et ces forces ont permis aux Canadiens de jouir d'un niveau de vie élevé. Toutefois, l'économie mondiale évolue rapidement en raison de facteurs géopolitiques, des progrès technologiques, de la mondialisation, des changements climatiques et des changements démographiques. À mesure que l'environnement mondial devient plus compétitif, le Canada devra élever son niveau de jeu pour atteindre une croissance économique durable et la prospérité pour tous ses citoyens. Plus précisément, il devra exploiter ses forces pour créer de nouvelles possibilités de croissance.

En s'appuyant sur les travaux du Conseil sur la stratégie industrielle, les principaux atouts du Canada sont les suivants :

■ RICHE PATRIMOINE EN RESSOURCES NATURELLES

Le Canada a la chance de disposer d'importantes ressources en eau, en agriculture, en énergie, en foresterie et en exploitation minière. Pouvons-nous trouver de nouveaux marchés d'exportation pour ces marchandises et produire davantage de produits à valeur ajoutée?

■ DES TALENTS DE CLASSE MONDIALE

Le Canada dispose de l'une des mains-d'œuvre les mieux instruites et peut s'enorgueillir de talents exceptionnels dans divers secteurs. Nous attirons également certains des meilleurs talents mondiaux. Pouvons-nous mieux tirer parti de ces talents et les retenir au profit de l'économie canadienne?

■ LEADER MONDIAL DANS LE DOMAINE DES SERVICES FINANCIERS

Les banques et les fonds de pension canadiens ont acquis une excellente réputation à l'échelle internationale. Que pouvons-nous faire pour les encourager à jouer un rôle plus important (notamment en investissant dans les entreprises et les infrastructures canadiennes), afin de stimuler l'économie canadienne?

■ NATION COMMERÇANTE

La proximité géographique du Canada avec la plus grande économie du monde, ses nombreux accords commerciaux et sa diaspora d'immigrants diversifiée présentent d'énormes avantages. Le Canada exploite-t-il pleinement ces possibilités uniques?

■ DE SOLIDES APTITUDES DANS LE SECTEUR DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT

Le Canada possède certains des meilleurs établissements d'enseignement et de recherche au monde, notamment une expertise dans les domaines de la haute technologie et de la biotechnologie, ainsi que des experts de premier plan en IA. De quelle manière pouvons-nous accroître les investissements des secteurs public et privé dans le domaine de la recherche et du développement et obtenir de meilleurs résultats en matière de commercialisation?

■ GOUVERNANCE ET STABILITÉ POLITIQUE

Le Canada est réputé pour ses principes et institutions de gouvernance solides, notamment la règle de droit. Il présente également un faible profil de risque politique par rapport à d'autres pays, compte tenu de la stabilité de ses gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, de leurs initiatives d'orientation et de leurs processus d'approvisionnement ouverts et équitables. Néanmoins, des différences régionales persistent dans notre pays, face auxquelles nous devons maintenir une forte cohésion nationale. Comment pouvons-nous y parvenir?

■ **UNE QUALITÉ DE VIE ÉLEVÉE**

Le Canada dispose d'un solide filet de sécurité sociale et a pour tradition d'embrasser le multiculturalisme et la diversité. Le Canada peut-il devenir une société plus inclusive, réduire les inégalités et surmonter les injustices historiques commises à l'égard de ses populations Autochtones?

■ **RÉPUTATION INTERNATIONALE**

Le Canada a toujours soutenu les institutions internationales, aidé les autres en période de crise politique, économique ou sanitaire et est reconnu pour son leadership dans les principaux forums et pour son accueil des immigrants du monde entier. Le Canada peut-il tirer parti de cette réputation dans des forums élargis?

Ces forces et atouts uniques présentent des avantages considérables pour l'économie et la société canadiennes. Compte tenu de notre résilience et de notre diversité, il nous incombe de tirer parti de ces attributs et de réaliser leur plein potentiel, afin de créer un Canada meilleur, durable et inclusif pour les générations futures.

Plusieurs des défis auxquels l'économie canadienne est confrontée aujourd'hui sont semblables à ceux auxquels font face d'autres nations du G7 et de l'OCDE. Toutefois, bon nombre de ces nations utilisent la pandémie comme une occasion de repositionner et d'accélérer la transition de leur économie. Comme l'a souligné le Conseil sur la stratégie industrielle, « les pays semblables au Canada font des choix stratégiques et des investissements audacieux afin de bâtir leurs industries pour l'avenir. Ils investissent massivement dans des mesures de stimulation et déploient un soutien ciblé et sectoriel pour stimuler la productivité. [Ils] augmentent leur soutien à l'innovation face à l'accélération de l'évolution vers une économie mondiale numérique, axée sur les données et décarbonisée, notamment en raison de la pandémie ».⁵⁹

Dans ce contexte, comment le Canada va-t-il réagir? Le Groupe d'action pour la prospérité fait écho aux appels lancés par plusieurs organisations, dont le Conseil sur la stratégie industrielle, le Conseil canadien des affaires, Ontario 360, le Conseil canadien des innovateurs et l'Institut Brookfield, en faveur de l'élaboration d'une nouvelle vision économique qui crée une nouvelle voie pour atteindre une croissance économique plus élevée, améliorer la compétitivité mondiale et bâtir une prospérité durable et partagée.

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

Nos discussions avec les invités se sont déroulées selon les règles de Chatham House, ce qui leur a permis d'offrir leurs vastes perspectives et leurs conseils sans être cités personnellement. Néanmoins, nous avons compilé une série de citations anonymes pour donner un aperçu de certains des conseils qui nous ont été dispensés.

- « Les atouts du Canada sont multiples, et c'est la meilleure voie vers le succès. La croissance future viendra de nos atouts, mais cela ne veut pas dire que nous ne changerons pas nos façons de faire et de saisir de nouvelles occasions ».
- « Nous avons un problème de mise à l'échelle – construire le muscle brut pour la mise à l'échelle. Nous disposons d'un faible niveau de talents dans le pays, pour ce qui est des personnes qui l'ont déjà fait ».
- « La structure des dépenses fiscales et de la réglementation a encore plus d'importance, car elle a un impact sur les investissements du secteur privé, qui sont le moteur de la productivité et de la production, et le futur bien-être du Canada ».
- « La pandémie a exacerbé les faiblesses structurelles de longue date de notre économie. [...] En tant qu'économie de taille moyenne largement dépendante des exportations, le Canada doit faire face à la montée du protectionnisme, à la détérioration de l'ordre commercial international fondé sur des règles multilatérales et aux changements géopolitiques. Nous devons nous doter concrètement d'une stratégie ».
- « [Nous] devons mieux tirer parti des accords commerciaux que nous avons signés – [nous] avons des difficultés liées à l'aversion pour le risque, au manque de pression concurrentielle sur les entreprises, à la demande pour nos exportations et à l'accent mis sur le commerce des biens ».



CRÉER UNE PROSPÉRITÉ DURABLE, INCLUSIVE ET PARTAGÉE AU SEIN D'UNE ÉCONOMIE MONDIALE HAUTEMENT COMPÉTITIVE ET IMPRÉVISIBLE

La deuxième décennie du nouveau siècle a débuté sous le signe de l'optimisme et de l'espoir. Dix ans après la Grande Récession, l'économie mondiale se portait bien et un nombre croissant de personnes dans le monde sortaient de la pauvreté. Grâce aux progrès technologiques, les gens pouvaient plus facilement se connecter d'un continent à l'autre, créant ainsi de remarquables innovations dans tous les domaines.

Toutefois, ce dynamisme n'a fait que dissimuler des défis plus importants, notamment l'inquiétude croissante suscitée par les changements climatiques, les inégalités et les tensions géopolitiques. Ensuite, à la fin de la deuxième décennie, la pandémie a mis le monde à genoux. Comme l'ont observé de nombreux experts, la crise a accéléré les tendances précédentes, ce qui a conduit certaines économies à faire une pause et à repenser leurs stratégies économiques afin d'être compétitives dans le monde post-pandémie.

Même si le Canada a bien réagi à la pandémie grâce aux efforts collectifs des gouvernements, des entreprises, des syndicats et des diverses communautés, nous sommes maintenant forcés de réfléchir à cette expérience et de nous demander comment maintenir notre résilience lors de crises futures et comment, en tant que nation, nous pouvons continuer à être compétitifs dans un environnement mondial encore plus concurrentiel, comme ce sera le cas dans la période post-pandémie.

Pendant une grande partie de son histoire, le Canada a compté sur ses abondantes ressources naturelles (agriculture, mines, forêts, pêche et énergie) et en a énormément profité. De même, dans la période d'après-guerre, le secteur manufacturier (automobile, aérospatiale, équipement) a contribué de manière significative à l'économie canadienne. Mais en raison des transitions qui ont commencé il y a des années – et qui ont été mises en évidence par la pandémie – le Canada doit regarder au-delà de certains des secteurs en déclin pour trouver de nouvelles possibilités de générer la richesse et la prospérité futures. Cela signifie qu'il faudra réexaminer la manière de tirer le meilleur parti de ses ressources naturelles en utilisant plus efficacement les nouvelles technologies. L'effondrement du marché pétrolier au début de la pandémie a rappelé une fois de plus l'importance de son impact sur l'économie canadienne.

Dans son rapport destiné au gouvernement du Canada, le Conseil sur la stratégie industrielle a effectué une analyse détaillée de divers secteurs économiques et a recommandé au gouvernement de stabiliser les secteurs les plus durement touchés par la pandémie, à savoir l'aérospatiale, l'aviation, le tourisme et l'hôtellerie, le commerce de détail et les ressources. Le Conseil a également recommandé au gouvernement de cibler les secteurs stratégiques qui offrent les plus grandes possibilités de croissance, notamment la fabrication de pointe, l'agroalimentaire, la santé/les sciences biologiques, les technologies propres et les industries numériques.⁶⁰

À l'avenir, le maintien et l'accroissement de la prospérité dépendront de la façon dont le Canada gérera les grandes transitions mondiales : les changements climatiques, la quatrième révolution industrielle, la révolution de la formation du capital humain, l'environnement géopolitique et les exigences relatives à une prospérité inclusive et commune. Le Groupe d'action pour la prospérité a discuté de ces transitions avec les dirigeants et les experts qu'il a rencontrés et partage les points de vue suivants :

ASSURER LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE À FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE

Les effets dévastateurs des changements climatiques sont de plus en plus évidents sur des périodes plus courtes. En témoignent, par exemple, les incendies qui font rage en Amazonie et en Australie, le nombre sans précédent d'ouragans dans l'Atlantique aux États-Unis en 2020 et nos propres records de température établis au cours de l'été. Selon l'*Economist Intelligence Unit*, les changements climatiques pourraient coûter à l'économie mondiale près de 8 billions de dollars d'ici 2050, en raison des sécheresses, des inondations, des mauvaises récoltes et des dommages causés aux infrastructures.⁶¹

Le Canada est le 10^e plus grand émetteur de gaz à effet de serre (GES) au monde, représentant 1,5 pour cent des émissions mondiales de GES. Par habitant, notre pays se situe parmi les trois premiers au monde.⁶² En 2015, le Canada s'est joint à 194 pays en signant *l'Accord de Paris* pour lutter contre les changements climatiques et limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale à un niveau nettement inférieur à deux degrés Celsius. En vertu de cet *Accord*, le Canada s'est engagé à réduire d'ici 2030 ses émissions de GES de 30 pour cent par rapport aux niveaux de 2005, et à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. En juillet 2021, le gouvernement fédéral a annoncé des objectifs encore plus ambitieux en matière de GES, s'engageant à réduire d'ici 2030 les émissions de 40 à 45 pour cent par rapport aux niveaux de 2005.⁶³

Les gouvernements canadiens sont tout-à-fait conscients qu'il est indispensable de s'attaquer aux changements climatiques et que ne pas le faire pourrait avoir des coûts économiques et sociaux importants. Selon *l'Institut canadien pour des choix climatiques*, le nombre et le coût des phénomènes météorologiques catastrophiques survenus au cours de la dernière décennie seulement – des inondations dans les Prairies et le sud de l'Ontario (2013-2018) aux feux de forêt en Alberta et en Colombie-Britannique (2011-2018), et aux dommages causés par les intempéries aux exploitations agricoles canadiennes (2018) – ont été deux fois plus élevés que ceux enregistrés au cours des décennies précédentes, ce qui a entraîné des sinistres assurés de plus de 18 milliards de dollars entre 2010 et 2019.⁶⁴

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, des changements transformateurs à grande échelle seront nécessaires dans les secteurs des ressources naturelles et de l'industrie du Canada, car ils sont responsables de plus d'un tiers des émissions totales du pays.⁶⁵ Paradoxalement, un grand nombre des industries à intensité carbonique élevée ont également été la source d'une énorme richesse dans l'histoire du pays. Cette complexité signifie que le Canada doit adopter une approche équilibrée pour atteindre ses objectifs économiques et environnementaux, notamment en mettant en place un régime efficace de tarification du carbone.

Le secteur pétrolier et gazier du Canada est le plus grand émetteur, représentant 26 pour cent des émissions totales. On craint de plus en plus que la transition vers une économie à faibles émissions de carbone n'affecte gravement ce secteur. Une étude récente de Services économiques TD a démontré que cette transition pourrait entraîner le déplacement de 312 000 à 450 000 travailleurs dans le secteur pétrolier et gazier au cours des trois prochaines décennies, comme cela s'est produit dans le secteur manufacturier au cours des années 1990 et au début des années 2000.⁶⁶

NOS AVANTAGES INTRINSÈQUES

Malgré ce scénario plutôt sombre, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone créera également de nouvelles possibilités, grâce à l'innovation et à de nouvelles stratégies. Les secteurs canadiens du pétrole et du gaz et d'autres secteurs de ressources investissent massivement dans les nouvelles technologies propres. Le Canada est un chef de file mondial en matière d'énergie sans émission de carbone, produisant environ 82 pour cent de son électricité à partir de sources non émettrices comme l'eau, le vent, le soleil et le nucléaire.⁶⁷ Cela représente un avantage concurrentiel pour le Canada, à mesure que le monde se tourne vers l'énergie propre.

Un autre avantage que possède le Canada est sa position de grand producteur de minéraux clés (aluminium, cobalt, nickel, cuivre, lithium et graphite), qui sont nécessaires aux technologies propres telles que les batteries, les panneaux solaires et les éoliennes.

Les technologies propres sont essentielles à la réduction des émissions de GES et ont le potentiel de générer des avantages économiques importants. En très peu de temps, le Canada est devenu un chef de file mondial du développement des technologies propres, comme en témoigne le fait que 12 entreprises canadiennes figurent dans la liste Global Cleantech 100 de 2020. En 2018, l'industrie des technologies propres employait environ 195 000 Canadiens et contribuait pour quelque 2,6 milliards de dollars à l'économie. D'ici 2022, le marché mondial des technologies propres devrait dépasser 2,5 T. De plus, l'Organisation internationale du Travail estime qu'avec les bonnes politiques, le passage à une économie plus verte pourrait créer 24 millions de nouveaux emplois à l'échelle mondiale d'ici 2030.⁶⁸

Le secteur agricole et agroalimentaire joue également un rôle important dans la réduction de l'intensité carbonique de la production alimentaire du Canada grâce à des pratiques plus durables, notamment une plus grande utilisation des intrants, le développement de bioproduits et une efficacité énergétique accrue. De 1997 à 2018, l'agriculture canadienne a émis 50 pour cent de GES en moins pour chaque dollar de PIB généré. Le secteur est également activement engagé dans le développement et l'adoption de pratiques et de technologies plus propres pour réduire les émissions. Le recours à de meilleures pratiques et de nouvelles technologies propres atténuera également une partie de l'impact des changements climatiques, car les intempéries ont causé des dommages qui ont coûté environ 2 milliards de dollars aux agriculteurs canadiens en 2018.⁶⁹

Par conséquent, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone entraînera des changements dans l'économie canadienne, mais elle produira également des avantages économiques. Le Groupe d'action pour la prospérité tient compte des initiatives annoncées dans le budget fédéral de 2021 concernant la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, notamment le soutien au secteur des technologies propres.

- Le GAP reconnaît qu'il existe plusieurs voies pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050, et qu'il y a beaucoup d'incertitude sur le plan mondial. Par conséquent, le GAP recommande aux gouvernements canadiens de continuer à consulter et à travailler activement avec les industries à forte intensité de carbone et d'autres intervenants clés. Plus précisément, ils devraient chercher à élaborer des politiques souples, y compris des régimes de tarification du carbone qui équilibrent les objectifs environnementaux et économiques, et à fournir un soutien aux entreprises, aux citoyens et aux collectivités pendant la période de transition.

ASSURER LA TRANSITION VERS LA QUATRIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE (ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET « INTANGIBLE »)

Inventée par le fondateur et président exécutif du Forum économique mondial, Klaus Schwab, la quatrième révolution industrielle englobe un large éventail de technologies émergentes dans des domaines tels que l'intelligence artificielle, la robotique, l'internet des objets, les véhicules autonomes, l'impression 3D, les nanotechnologies, les biotechnologies, la science des matériaux, le stockage d'énergie et l'informatique quantique. Non seulement la quatrième révolution industrielle s'appuie sur la troisième révolution industrielle définie par les progrès numériques, mais elle le fait à un rythme exponentiel.⁷⁰ Bien que notre Groupe n'ait pas examiné la contribution du Canada lors des premières étapes de la quatrième révolution industrielle, il a tout de même cherché à comprendre le rôle de l'innovation, du développement et de l'adoption des technologies, et de l'économie numérique. Un certain nombre de questions issues de nos discussions méritent d'être soulignées ici.

Dans l'ensemble, il serait juste de dire que la contribution du Canada à ce jour en matière d'innovation et d'économie numérique a été pour le moins mitigée. Bien que le Canada ait quelques points forts en termes d'expertise en intelligence artificielle, un important éventail de jeunes entreprises et d'excellentes institutions d'enseignement et de recherche, telles que le *Creative Destruction Lab* de l'université de Toronto, il obtient des résultats assez médiocres dans les classements internationaux – 16^e pour la capacité d'innovation, 18^e pour les demandes de brevets, 23^e pour les dépenses dans le secteur de la recherche et du développement et 35^e pour l'adoption des TIC, selon le rapport du *Forum économique mondial sur la compétitivité de 2019*; 16^e pour l'état du développement des grappes et 19^e pour la collaboration université-industrie, selon les données du Forum économique mondial et de l'OCDE.⁷¹

La Table de stratégies économiques sur les industries numériques a résumé les défis et les solutions du Canada comme suit : ⁷²

A) LES PROBLÈMES QUE NOUS DEVONS RÉSOUDRE :

- le Canada a du retard par rapport aux autres pays en matière de commercialisation de l'innovation;
- il y a une pénurie nationale de cadres supérieurs ayant de l'expérience dans l'expansion d'entreprises;
- les professionnels spécialisés en STIM sont très peu nombreux, et la concurrence est féroce et mondiale;
- les entreprises et les gouvernements canadiens adoptent trop peu la technologie, et trop lentement;
- l'accès à Internet haute vitesse, abordable et fiable, n'est pas disponible partout (en particulier dans les communautés éloignées et nordiques); et
- culturellement, les Canadiens ne perçoivent pas correctement l'impact de l'innovation sur leur vie quotidienne.

(B) CE QUE NOUS DEVONS DEVENIR :

- les entreprises numériques doivent avoir accès aux talents et avoir la possibilité de se développer et de rester au Canada;
- l'industrie canadienne et les établissements d'enseignement postsecondaire doivent travailler ensemble pour former des travailleurs hautement qualifiés pour l'économie de demain;
- le leadership du Canada en matière d'intelligence artificielle et de contenu créatif numérique doit être exploité et mis sur le marché;
- les Canadiens doivent être en mesure de contribuer à l'économie numérique et d'en tirer profit; et
- l'environnement politique du Canada doit soutenir une stratégie globale en matière de données et de propriété intellectuelle.

Au cours de nos discussions avec des chefs d'entreprise et des experts, les questions de la mise à l'échelle, de la commercialisation de l'innovation, de la protection des données et de la propriété intellectuelle, de l'accès au capital et de l'attraction et de la rétention des meilleurs talents ont été fréquemment soulevées. Les facteurs qui influent sur chacun de ces domaines sont variés et complexes. Même si certains progrès sont réalisés, le rythme des actions concrètes semble plus lent que dans d'autres juridictions, ce qui entraîne des répercussions sur notre concurrence. Dans ce secteur hautement concurrentiel, la période de possibilités raccourcit avec le temps. Pour assurer notre prospérité, les gouvernements, les entreprises et les autres intervenants doivent faire de l'élaboration d'une feuille de route claire et applicable une priorité absolue.

La pandémie nous a rappelé à tous les avantages considérables de la technologie (dans les soins de santé, l'éducation et le travail à distance) et a accéléré le passage à une économie numérique (accès en ligne aux biens et aux services). La croissance phénoménale de l'économie numérique verra les entreprises transformées par le numérique et les données passer d'un PIB d'environ 12 billions de dollars à 50 billions de dollars d'ici 2024.⁷³

Malgré les nombreux défis que le Canada doit relever pour passer à la quatrième révolution industrielle (et plus précisément à « l'économie numérique et intangible »), certains développements sont prometteurs. Le gouvernement fédéral investit beaucoup plus dans l'infrastructure numérique afin d'améliorer l'accès à l'Internet haute vitesse pour tout le Canada. Les entreprises canadiennes reconnaissent la valeur d'adopter les nouvelles technologies pour améliorer leur productivité et leur compétitivité. De plus, le secteur technologique canadien est florissant, les investisseurs en capital-risque et les autres investisseurs réalisant des investissements records dans les entreprises canadiennes spécialisées dans la technologie, fournissant plus de 7,5 milliards de dollars jusqu'à présent en 2021, tandis que près de 8,5 milliards de dollars ont été recueillis à la Bourse de Toronto et à la Bourse de croissance TSX. De plus, environ 13 entreprises canadiennes privées de technologie ont atteint le statut de « licorne » en réalisant des évaluations de 1 milliard de dollars américains ou plus.⁷⁴

- En raison de l'évolution rapide de l'économie mondiale et conformément aux expériences d'autres pays, le Groupe d'action pour la prospérité recommande de se concentrer davantage sur la transition vers la quatrième révolution industrielle, et plus particulièrement vers l'économie numérique et intangible, et d'investir davantage dans cette transition. Les gouvernements doivent travailler en étroite collaboration avec le secteur de la technologie, et plus particulièrement avec les entreprises novatrices, pour élaborer des stratégies, des politiques et des cadres législatifs essentiels.

Les priorités devraient inclure la création d'un écosystème permettant aux entreprises novatrices de se développer, afin d'être concurrentielles au niveau mondial; le positionnement stratégique de nos entreprises dans nos systèmes d'approvisionnement; la protection de nos données et de la propriété intellectuelle; la simplification de l'accès au capital, notamment en encourageant nos institutions financières et les fonds de pension canadiens à investir dans les entreprises nationales; l'établissement de meilleurs partenariats entre les institutions universitaires et les entreprises; et l'encouragement de nos meilleurs talents à rester ici.

ASSURER LA TRANSITION VERS UNE FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE TOUT AU LONG DE LA VIE ET AXÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Les progrès technologiques, les changements climatiques, l'évolution démographique et l'essor de l'économie à la demande ont eu un impact sur la formation du capital humain dans le monde entier. En outre, la manière dont nous travaillons et le lieu où nous travaillons évoluent également de manière radicale. La pandémie n'a fait qu'accélérer cette tendance.

Un marché du travail solide et les meilleurs talents sont essentiels à la croissance économique et à la prospérité. Le Canada est souvent reconnu comme ayant l'une des mains-d'œuvre les mieux instruites au monde. Cela lui confère un avantage concurrentiel, mais compte tenu de l'évolution rapide de l'économie mondiale, le Canada doit s'adapter rapidement.

Le marché du travail canadien est confronté à un certain nombre de défis, dont les suivants :

- la sous-représentation des femmes, des Autochtones, des personnes racialisées et des personnes handicapées;
- un taux de chômage élevé chez les jeunes et un taux élevé de personnes sans emploi (NEET);
- les travailleurs déplacés en transition et les travailleurs vulnérables en cas de pandémie;
- un nombre important de postes vacants dans le secteur de la technologie pour les travailleurs hautement qualifiés, ainsi que dans les secteurs de l'infrastructure et de la construction pour une main-d'œuvre qualifiée;
- une concurrence mondiale féroce pour attirer les meilleurs professionnels; et
- des mesures visant le marché du travail inadéquates.

Certains ont fait remarquer que la pandémie a mis en évidence les failles à long terme du marché du travail canadien. La réforme du travail n'est pas seulement un impératif moral - créer un environnement plus juste et plus inclusif pour les travailleurs - mais une nécessité économique. Les expériences vécues dans les maisons de soins de longue durée, les usines de transformation de la viande et les grands entrepôts ont mis en évidence certaines des lacunes en matière de protection des travailleurs.⁷⁵

Au fil des ans, les gouvernements canadiens ont lancé diverses initiatives pour relever certains de ces défis. Bien que certains progrès aient été réalisés, il existe encore des lacunes importantes. Le Groupe d'action pour la prospérité appuie les initiatives annoncées dans le budget fédéral de 2021, notamment l'aide de transition pour les travailleurs vulnérables, le programme d'apprentissage et d'éducation préscolaire attendu depuis longtemps et les programmes d'emploi des jeunes.

Le GAP considère que dans le cadre de la stratégie nationale de croissance économique proposée, une stratégie à long terme pour la formation du capital humain doit également être établie. Cette stratégie, entre autres actions, devrait

inclure des politiques actives du marché du travail qui complètent le développement des compétences et l'éducation. Une attention particulière doit être accordée aux programmes de développement des compétences afin de s'assurer qu'ils sont efficaces et judicieusement orientés vers les secteurs où la demande en main-d'œuvre est très forte; afin de s'assurer également qu'ils sont robustes, suffisamment financés et mis en œuvre par les bons agents. Tirer parti de nos programmes d'immigration pour attirer les meilleurs professionnels devrait également être une priorité élevée, mais nous devons aussi veiller à ce que les nouveaux arrivants soient efficacement intégrés dans notre marché du travail, en reconnaissant leurs qualifications de manière appropriée et en soutenant l'amélioration de leurs qualifications.

ASSURER LA TRANSITION VERS UN NOUVEL ENVIRONNEMENT GÉOPOLITIQUE

En tant que nation commerçante, il est essentiel pour le Canada d'avoir accès à des marchés mondiaux clés. Le commerce est également essentiel à la prospérité du Canada, car il représente les deux tiers de notre économie nationale et assure plus de trois millions d'emplois canadiens.⁷⁶ Au fil des ans, le Canada a négocié stratégiquement des accords commerciaux multilatéraux et bilatéraux avec les plus grandes économies du monde.

En 2019, l'économie mondiale a été touchée par la montée des tensions entre les États-Unis et la Chine, et les retombées du BREXIT. Le commerce et les investissements mondiaux ont soit stagné, soit diminué. Même si le commerce et les investissements globaux du Canada ont augmenté en 2019, les exportations du Canada vers son troisième partenaire commercial le plus important, la Chine, ont brusquement chuté de 16 pour cent. Cela s'explique principalement par les mesures commerciales imposées par la Chine sur les produits alimentaires canadiens.⁷⁷

La pandémie a également mis en évidence la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement mondiales. La perturbation des chaînes d'approvisionnement internationales a eu un impact important sur le secteur manufacturier canadien. Les goulots d'étranglement des chaînes d'approvisionnement ont suscité des discussions et des débats sur la nécessité de diversifier, voire de délocaliser, les industries.

Le décret du président Biden visant à renforcer le plan « Buy America » aura un impact sur l'économie canadienne, compte tenu des chaînes d'approvisionnement intégrées. Les gouvernements, les entreprises et les syndicats du Canada devront travailler ensemble pour atténuer les effets négatifs et tirer parti des nouvelles possibilités.

Compte tenu de la riche diaspora d'immigrants du Canada et du fait que neuf pour cent des Canadiens vivent et travaillent à l'étranger, il s'agit d'un avantage considérable qui doit être exploité, car il offre un potentiel énorme pour l'expansion du commerce, l'établissement de relations internationales stratégiques, ainsi que le développement d'autres possibilités économiques et sociales.⁷⁸

- Étant donné l'incertitude de l'économie mondiale et les tensions géopolitiques, le Groupe d'action pour la prospérité recommande que le Canada poursuive activement une stratégie visant à diversifier son commerce au-delà de ses partenaires commerciaux traditionnels et à rechercher de nouvelles possibilités d'exportation vers les marchés émergents d'Asie, du Moyen-Orient et d'Afrique.

De plus, les gouvernements canadiens doivent travailler avec les entreprises, les exportateurs canadiens et la diaspora mondiale pour mieux comprendre les obstacles à l'accès aux nouveaux marchés et aux accords commerciaux existants, afin que des politiques et des ressources appropriées puissent être mises à disposition pour promouvoir la croissance.

ASSURER LA TRANSITION VERS UNE PROSPÉRITÉ PLUS INCLUSIVE ET COMMUNE À TOUS

Dans le passé, la croissance économique n'a pas été profitable à toutes les parties de notre population et de nos régions, urbaines et rurales. Les Autochtones, les communautés racialisées et marginalisées et d'autres n'ont pas bénéficié des mêmes possibilités et du même accès à l'emploi, à l'éducation, à la formation professionnelle ou aux possibilités commerciales que les autres.

Par conséquent, ils n'ont pas bénéficié de la prospérité du pays. Cette situation n'est plus acceptable.

Une approche inclusive et partagée crée une économie et une société plus fortes. Comme l'a déclaré l'OCDE, la croissance inclusive implique « une croissance économique qui est répartie équitablement dans la société et qui crée des possibilités pour tous.⁷⁹

Un rapport parrainé par le Brookfield Institute et d'autres organismes fait valoir qu'une approche différente doit être adoptée si nous voulons élaborer une nouvelle politique industrielle au Canada. Il propose un cadre pour une politique industrielle inclusive axée sur trois objectifs primordiaux : l'inclusion, la richesse communautaire et la durabilité. Il souligne également la nécessité d'aller au-delà des instruments de mesure actuels de la santé économique, à savoir le PIB et la croissance de l'emploi, afin de mieux comprendre si l'économie fonctionne pour tous.⁸⁰

Conscients de l'importance et des avantages de la construction d'une prospérité plus inclusive et partagée, les gouvernements, les entreprises et d'autres organisations réexaminent actuellement leurs approches sur la façon dont ils s'engagent avec les citoyens et les clients dans la prestation de programmes et de services. Ils sont de plus en plus sensibles à l'existence d'obstacles potentiels et à la nécessité de les faire disparaître, pour pouvoir exploiter l'énorme talent et la diversité.

Au cours de nos discussions avec des chefs d'entreprise Autochtones, nous avons appris que présentement, les entreprises appartenant à des Autochtones contribuent pour plus de 30 milliards de dollars par an à l'économie canadienne et qu'elles se sont fixé l'objectif ambitieux de faire passer l'économie Autochtone à plus de 100 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années.⁸¹ Les chefs d'entreprise estiment que le succès obtenu à ce jour est dû aux investissements réalisés dans le renforcement des capacités et l'accès au capital. Le concept « d'enseigner à l'enseignant » a également été mis de l'avant pour renforcer les capacités des communautés.

Dans son rapport intitulé *Linking Indigenous Communities to Regional Economic Development in Canada*, l'OCDE a également souligné l'importance de renforcer le soutien aux institutions financières Autochtones, de créer davantage de possibilités par le biais de la stratégie d'approvisionnement du gouvernement fédéral pour les entreprises Autochtones et de renforcer le rôle des organismes de développement économique régional dans le soutien aux communautés Autochtones.⁸²

L'adoption du projet de loi C-15 (qui harmoniserait le droit canadien avec la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples Autochtones*) fournit une feuille de route aux gouvernements pour consulter les communautés Autochtones sur les grands projets de développement.⁸³ Collectivement, ces efforts démontrent la valeur d'une croissance économique inclusive dont les bénéfices sont désormais largement partagés au sein de la communauté. Cela diffère des années passées, lorsque ces communautés étaient exclues des possibilités économiques et de la prospérité.

La pandémie nous a également permis de prendre conscience de l'impact du « fossé numérique », c'est-à-dire de l'incapacité de certaines populations et régions à avoir accès aux soins de santé, à l'éducation, aux services sociaux et à d'autres services commerciaux en ligne, en raison du manque de technologie (ordinateurs, smartphones, etc.) et d'accès à l'internet. Bien que certains progrès aient été réalisés, il faudra davantage d'investissements publics et privés pour combler les lacunes qui pénalisent de nombreuses personnes et communautés.

Les arts, la culture et les industries créatives du Canada sont reconnus dans le monde entier pour produire certains des meilleurs artistes et interprètes. Ils contribuent également de façon importante à notre économie. Cette industrie évolue rapidement, passant de l'époque où elle était en grande partie définie par le Canada anglophone et francophone à l'époque présente, où elle englobe aussi les communautés Autochtones et la grande diversité de notre population et de nos régions.⁸⁴ Elle offre un immense potentiel de croissance économique future et des possibilités pour les jeunes artistes de divers horizons.

- Le GAP recommande que l'élaboration d'une stratégie nationale de croissance économique ou d'une vision économique adopte une « approche inclusive » qui génère la prospérité pour toutes les personnes et toutes les régions du Canada, et en particulier pour celles qui étaient auparavant laissées pour compte. Cela signifie qu'il faut utiliser une « lentille inclusive » pour les stratégies et les politiques liées à l'emploi, à l'éducation, à la formation et aux possibilités d'affaires.
- Le GAP appuie la création d'une nouvelle commission nationale indépendante (semblable à la commission Massey des années 1950) pour explorer la politique culturelle du Canada au 21^e siècle. La commission embrasserait les racines Autochtones du pays, son bilinguisme, sa diversité et l'expression artistique à travers le pays.

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

- « Alors que nous nous remettons de la pandémie et que nous sommes pressés de mieux reconstruire, nous devrions reconnaître que le secteur des ressources a déjà fait exactement cela et que la transition est une réalité dans le secteur de l'énergie ».
- « L'idée que si vous investissez de l'argent dans la recherche, une sorte de miracle se produira et la croissance émergera à l'autre extrémité, je ne connais aucun pays où cela est vrai. L'innovation et la croissance sont liées aux moyens des entreprises et aux capacités des personnes ».
- « La transformation numérique des trois dernières décennies a créé un nouveau type d'économie, au sein de laquelle la base de la richesse et du pouvoir est issue du contrôle des données et de la maîtrise de la propriété intellectuelle de valeur ».
- « Ne sous-estimez jamais la valeur du mentorat pour créer et faire évoluer une entreprise. Il est parfois beaucoup plus important que le capital, et lorsque le capital est accompagné de mentorat, c'est la recette magique ».
- « La structure de l'économie mondiale fait face à des changements tels que le passage à une économie numérique et les lieux de croissance. Le défi pour les gouvernements sera de faciliter ces changements et d'investir considérablement au cours de cette période ».
- « La croissance des exportations du secteur agricole est une possibilité importante pour le Canada, compte tenu des tendances climatiques mondiales ».

Reference: 826

Opening Balance:		\$100,00
	Taxes	Total
	\$47,60	\$607,60
	\$19,55	\$249,55
	\$142,80	\$1 822,80
	\$40,80	\$520,80
	\$19,55	\$249,55
Subtotal		\$3 450,30
Deposit		\$500,00
Total Due		\$2 950,30



REBÂTIR UNE VIABILITÉ BUDGÉTAIRE ET LA RÉSILIENCE À L'AIDE DE NOUVELLES CIBLES BUDGÉTAIRES

Afin d'assurer la prospérité future du Canada, il est essentiel d'élaborer un plan financier prudent et durable qui encourage les investissements publics et privés, améliore la concurrence et accroît la confiance des entreprises et des consommateurs.

La pandémie actuelle a mis les gouvernements du monde entier au défi de répondre aux conséquences sanitaires et économiques – y compris la récession la plus profonde et la plus rapide depuis la Grande Dépression – par des niveaux de dépenses sans précédent. Des organisations internationales telles que le FMI et l'OCDE ont approuvé ces interventions monétaires et budgétaires extraordinaires, dans le but d'éviter de nouveaux chocs économiques et des répercussions à long terme.⁸⁵

Alors que les économies s'ouvrent progressivement, les gouvernements doivent s'attaquer à des questions cruciales relatives aux dépenses liées à la pandémie, notamment le fardeau de la dette, l'impact sur les finances publiques, la transition vers la reprise économique et la reprise de la marge de manœuvre financière. Ces questions font également l'objet de discussions et de débats intenses au Canada, comme en témoigne la réaction au budget 2021 du gouvernement fédéral.⁸⁶ Il est clair que, dans le monde post-pandémie, le Canada aura besoin d'une stratégie de gestion budgétaire efficace et durable s'il entend réaliser son plein potentiel économique, maintenir ses programmes sociaux et rester l'une des principales économies mondiales.

LA RÉPONSE DU CANADA À LA PANDÉMIE

Les répercussions de la pandémie sur la santé et l'économie, combinées à l'effondrement des marchés du pétrole et du gaz, ont exercé une pression fiscale énorme sur les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et les administrations municipales. Compte tenu de l'incertitude, les gouvernements se sont trouvés dans l'obligation de prendre des mesures sans précédent pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens et pour fournir un soutien financier aux particuliers et aux entreprises afin d'éviter l'effondrement économique. En même temps, les gouvernements ont également connu des baisses spectaculaires de leurs revenus en raison de l'affaiblissement de l'activité économique.

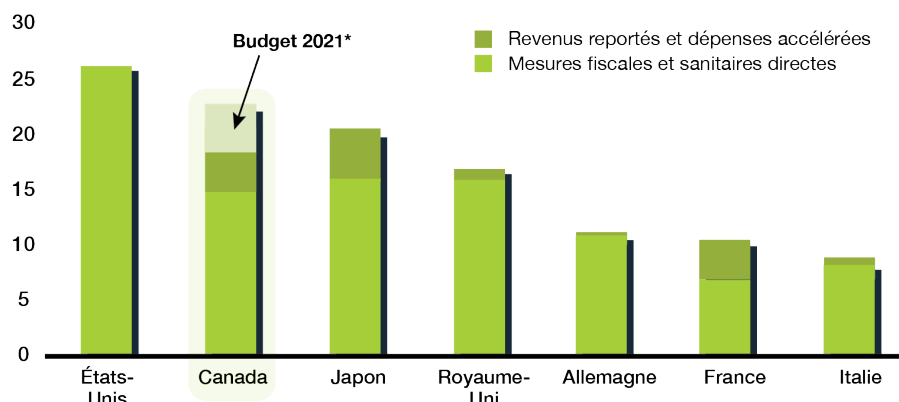
En 2020, le PIB du Canada a diminué de 5,4 pour cent, soit deux fois plus que lors de la récession de 2008-2009. Le taux d'emploi est tombé à son plus bas niveau depuis le milieu des années 1970, alors qu'environ trois millions de Canadiens ont perdu leur emploi (et 2,5 millions d'autres ont travaillé beaucoup moins d'heures), les travailleurs vulnérables (les travailleurs à bas salaires, les jeunes, les travailleurs racialisés, les femmes, entre autres) portant le plus lourd fardeau.⁸⁷ Les secteurs de l'hôtellerie, du tourisme et du commerce de détail ont été particulièrement touchés, tout comme les petites entreprises.

Dans ce contexte, les gouvernements canadiens ont réagi à la pandémie par des mesures fiscales et monétaires sans équivalent depuis la Seconde Guerre mondiale. Divers programmes de protection de l'emploi, de soutien du revenu et d'aide aux entreprises ont été élaborés en un temps record et mis en œuvre pour atténuer l'impact sur les particuliers et les entreprises. La Banque du Canada a réduit les taux d'intérêt et acheté massivement des titres d'État et de sociétés. Comme le montre le graphique 6, le soutien de la politique budgétaire du Canada en termes de transferts directs et de mesures sanitaires a été l'un des plus importants parmi les pays du G7.

Graphique 6

Annnonce d'un soutien important à la politique budgétaire dans les pays du G7

pour cent du PIB



Notes: Le calendrier des mesures annoncées est spécifique à chaque pays. Ne comprend pas le plan américain pour l'emploi proposé pour les États-Unis (dévoilé le 31 mars 2021) et le budget supplémentaire de l'Allemagne pour 2021 et le budget 2022 prévoyant de nouveaux emprunts nets (dévoilé le 24 mars 2021).

*Comprend les engagements pris au chapitre 3 de la déclaration économique de l'automne 2020 et les mesures politiques prises depuis, y compris le budget 2021.

Source: Fonds monétaire international, Le revue financière d'avril 2021, comprend les mesures annoncées le 17 mars 2021 ; calculs du ministère des Finances du Canada.

Bien que certains programmes de soutien en cas de pandémie aient présenté des lacunes et des difficultés, les chefs d'entreprise, les économistes et les citoyens s'accordent à dire que les mesures fiscales et monétaires extraordinaires du Canada (tant par leur portée que par leur ampleur) étaient justifiées. Cette opinion est également partagée par l'OCDE et le FMI.⁸⁸

D'importantes leçons budgétaires ont été apprises de la réponse du Canada à la crise de la pandémie. Premièrement, la mise en œuvre rapide de programmes de soutien vastes et massifs a été essentielle pour atténuer les conséquences économiques et sociales additionnelles. Deuxièmement, il y a eu une forte collaboration entre les différents niveaux de gouvernement et un engagement actif du secteur privé, des syndicats et des organisations communautaires pour appuyer les efforts d'exécution. Troisièmement, en ayant le plus faible ratio dette/PIB parmi les pays du G7 au début de la pandémie, le Canada possédait un « avantage fiscal » qui lui a permis de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger ses citoyens et l'économie. Quatrièmement, les particuliers et les entreprises ont rapidement adopté des plateformes technologiques numériques (travail à distance et transfert des affaires en ligne), ce qui a réduit l'impact sur l'économie.

ÉVALUER L'IMPACT DES DÉPENSES LIÉES À LA PANDÉMIE

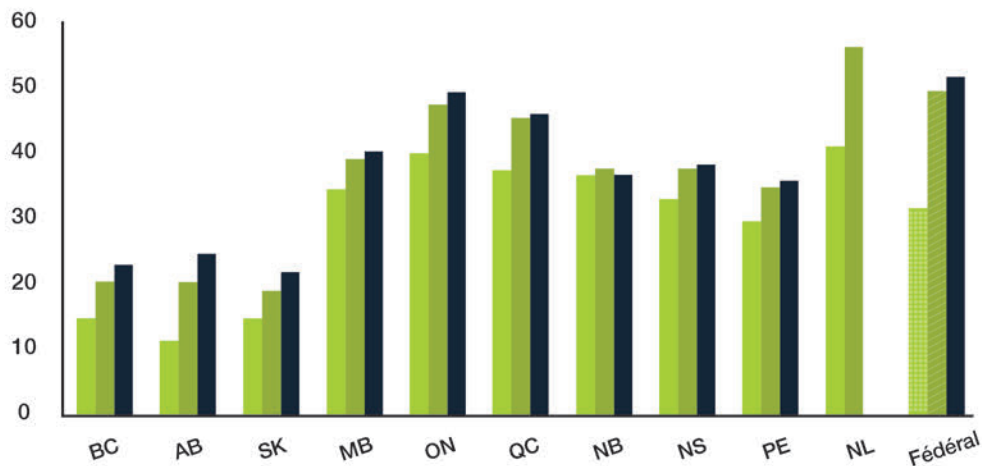
Si la portée et l'ampleur de l'intervention gouvernementale pendant la pandémie ne font aucun doute, l'impact sur les déficits budgétaires et le fardeau global de la dette a été considérable. Cette tendance est également évidente dans plusieurs autres pays, mais c'est au Canada que les répercussions budgétaires ont été les plus importantes. Par conséquent, certains experts ont exprimé de sérieuses inquiétudes quant à la viabilité budgétaire du pays à moyen et à long terme et au risque d'un transfert intergénérationnel de la dette sans précédent.⁸⁹

Comme l'illustre le graphique 7, le fardeau de la dette a augmenté rapidement dans tout le pays pendant la pandémie, la dette nette fédérale par rapport au PIB augmentant d'environ 30 pour cent en 2019-20 à plus de 50 pour cent en 2021-22. Le fardeau combiné de la dette fédérale-provinciale est à son plus haut niveau depuis les années 1990, ce qui a ultérieurement incité les gouvernements à mettre en œuvre des mesures difficiles de restriction des dépenses et des augmentations d'impôts.⁹⁰

Graphique 7

Augmentation du fardeau de la dette dans tout le pays

Ratio dette nette/PIB

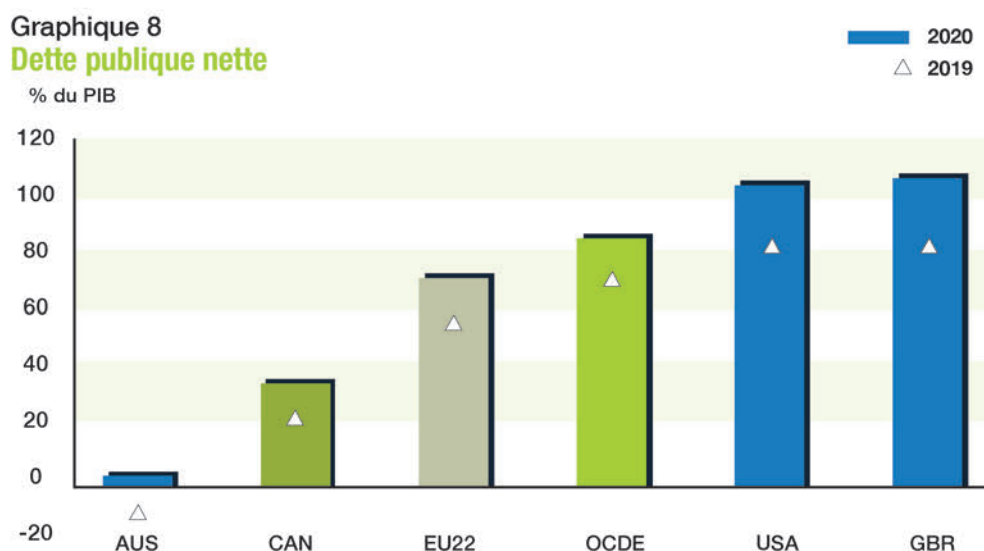


*Dette fédérale mesurée comme le déficit accumulé. Le budget 2021 de Terre-Neuve-et-Labrador n'est pas encore publié.

Source: Gouvernements fédéral et provinciaux. Services économiques TD

L'impact de la pandémie a mis en évidence la nécessité de réévaluer la capacité fiscale de la fédération canadienne. Malgré le fait que le gouvernement fédéral ait payé la majorité des programmes liés à la pandémie (soins de santé et transferts directs aux particuliers et aux entreprises), les déficits et la dette nette des provinces ont considérablement augmenté. Compte tenu de la tendance actuelle à l'augmentation des coûts des soins de santé, de l'éducation et des services sociaux (qui relèvent en grande partie de la responsabilité des provinces), du vieillissement de la population et de l'instabilité des marchés de l'énergie, des pressions sont exercées sur le gouvernement fédéral pour qu'il entreprenne un examen complet des arrangements fiscaux (plus précisément du Programme de péréquation), ainsi que du Transfert canadien en matière de santé et du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, en vue d'augmenter les transferts et d'améliorer la stabilité fiscale des provinces. À cet égard, les travaux de la Commission sur les relations fiscales intergouvernementales, appuyés par la Canada West Foundation et l'Institut de recherche en politiques publiques, seront instructifs et importants pour la restructuration de ces grands programmes de transferts intergouvernementaux.⁹¹

Il est également important de comprendre le fardeau de la dette du Canada dans le contexte international (voir le graphique 8). De ce point de vue, on peut affirmer que le Canada est encore dans une position supérieure, ayant l'un des ratios de la dette publique nette au PIB les plus bas parmi les pays de l'OCDE. Toutefois, le Canada ne peut pas simplement se contenter de cette position.⁹² Il est confronté à deux risques principaux, à savoir la hausse inévitable des taux d'intérêt et la nature changeante de l'économie mondiale, ainsi que le statut de petite économie du Canada. Avec un fardeau de la dette considérablement plus élevé, ces risques pourraient présenter des défis de taille pour la croissance économique et la prospérité futures du Canada.



Source: Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE; et Statistique Canada.

ASSURER LA TRANSITION VERS UNE REPRISE

Les récentes projections de croissance économique du Canada pour 2021 et 2022, publiées par l'OCDE et le FMI, sont encourageantes. Dans ses *Perspectives économiques de mai 2021*, l'OCDE prévoit que l'économie canadienne connaîtra une croissance (croissance du PIB réel) de 6,1 pour cent en 2021 et de 3,8 pour cent en 2022. Malgré ces perspectives optimistes, l'OCDE a également souligné que la reprise mondiale sera inégale, ce qui crée des incertitudes. Elle a indiqué que les gouvernements canadiens devraient accorder « une priorité élevée au soutien budgétaire tant que l'économie est fragile ».⁹³ Ce conseil a été pris en compte par le gouvernement fédéral dans son budget 2021, avec le maintien de certains des programmes de soutien direct aux particuliers et aux entreprises.

À mesure que les provinces et les territoires ouvrent progressivement leur économie, des appels sont lancés en faveur d'une approche mesurée pour mettre fin à certains programmes de soutien, afin d'éviter tout effet dissuasif ou toute conséquence involontaire. Les entreprises des secteurs les plus durement touchés, comme le commerce de détail, l'hôtellerie et le tourisme, commencent à connaître des pénuries de main-d'œuvre en raison de la perte de travailleurs qui sont passés à d'autres secteurs, et d'autres qui continuent d'avoir accès à des programmes de soutien généreux.

Le débat s'intensifie également sur la question de savoir si les gouvernements doivent mettre en place d'autres programmes de relance pour soutenir la reprise économique. Le budget fédéral de 2021 proposait un montant supplémentaire de 100 milliards de dollars en dépenses de relance. Certains se sont interrogé sur la nécessité de ces mesures de relance, compte tenu de la demande refoulée et des prévisions de croissance élevée. D'autres se sont inquiété de la destination de ces dépenses, à savoir la consommation plutôt que les investissements liés à la croissance de la productivité.⁹⁴

Les mesures massives d'aide et de relance de l'administration Biden ont également été examinées par ceux qui soutiennent le président. L'ancien secrétaire au Trésor américain, Larry Summers, a souligné par exemple que « bien qu'il existe d'énormes incertitudes, il est possible que des mesures de relance macroéconomique d'une ampleur plus proche des niveaux de la Seconde Guerre mondiale que des niveaux normaux de récession déclenchent des pressions inflationnistes d'un type que nous n'avons pas vu depuis une génération, avec des conséquences pour la valeur du dollar et la stabilité financière... Les mesures de relance de l'ampleur qui est envisagée sont des pas vers l'inconnu ».⁹⁵

Au cours des prochains mois, il sera essentiel pour les gouvernements canadiens de trouver un juste équilibre entre le soutien à la reprise économique et la réduction progressive des mesures fiscales. Il sera crucial de laisser le marché fonctionner, alors que les gouvernements s'engagent dans de nouvelles voies de croissance et de prospérité.

RECONSTRUIRE LA RÉSILIENCE BUDGÉTAIRE

L'avantage fiscal du Canada a rapporté d'énormes dividendes pendant la pandémie de COVID-19, car il a permis au gouvernement fédéral de réagir efficacement à la crise sanitaire et économique, sans causer de dommages à long terme à l'économie canadienne. Cet avantage fiscal doit être rétabli pour faire face aux chocs futurs, pour réaliser des investissements stratégiques dans des domaines prioritaires, et pour rassurer les investisseurs sur la stabilité de l'économie canadienne.

Certains experts et observateurs ont critiqué le budget fédéral de 2021 parce qu'il manque à la fois d'un plan de gestion budgétaire durable et de cibles budgétaires crédibles.⁹⁶ Une absence prolongée de ces deux éléments pourrait entraîner des conséquences négatives importantes sur l'économie et la société canadiennes.

Selon les estimations du Bureau parlementaire du budget (BPB), une augmentation de un pour cent (100 points de base) des taux d'intérêt pourrait ajouter 10 milliards de dollars aux frais de la dette publique en 2025-26, ce qui ferait passer le RD total de 39 milliards de dollars à près de 50 milliards de dollars, soit 11,4 pour cent des recettes budgétaires.⁹⁷ Ce coût additionnel pourrait empêcher des investissements essentiels dans des domaines prioritaires.

Le budget fédéral de 2021 n'a pas non plus fourni de cible budgétaire crédible au-delà du défaut de réduction de la dette nette fédérale par rapport au PIB au cours du plan fiscal quinquennal. Il indique que « le gouvernement s'engage à résorber les déficits liés à la COVID et à réduire la dette fédérale en tant que part de l'économie à moyen terme ».⁹⁸

Si le ratio de la dette nette au PIB est pertinent, il est également moins significatif dans le contexte économique et fiscal actuel. Dans son excellent article intitulé *Deux pics à franchir : Les deux déficits du Canada et comment les proportionner*, David Dodge propose d'abandonner le point d'ancrage unique de la dette par rapport au PIB pour en adopter un lié aux coûts des frais de service de la dette. Plus précisément, il souligne que « le gouvernement lie les futurs plans d'emprunt, de dépenses et de recettes au rocher des coûts de service durables qui ne doivent pas dépasser 10 pour cent des revenus gouvernementaux globaux annuels.⁹⁹ Il s'agit là d'une cible budgétaire raisonnable et crédible, puisque les coûts des frais de service de la dette représentent actuellement 6,2 pour cent des recettes budgétaires totales et atteindront environ 9 pour cent d'ici 2025-26.¹⁰⁰

Une autre cible budgétaire que le gouvernement fédéral devrait envisager d'adopter est la restriction des dépenses des programmes fédéraux en pourcentage du PIB. Bev Dahlby, membre de l'Institut C.D. Howe et de la Commission des relations fiscales intergouvernementales, a proposé cette cible budgétaire en s'appuyant sur le fait que la variable budgétaire sur laquelle les gouvernements ont le plus de contrôle est celle de leurs dépenses de programmes. Il soutient que « la cible budgétaire la plus appropriée à moyen et à long terme est un objectif de dépenses publiques – exprimé en pourcentage du PIB ou en croissance des dépenses de programmes, ou peut-être une combinaison des deux ».¹⁰¹

Enfin, les gouvernements canadiens devront envisager de nouvelles sources de revenus pour réduire les déficits et la dette dans les années à venir, afin de limiter le transfert de risque intergénérationnel. Dans nos conversations avec différentes personnes, il y avait une nette préférence pour l'augmentation des taxes à la consommation, et plus particulièrement de la taxe sur les produits et services. L'opinion la plus répandue était que l'augmentation de la TPS de deux points de pourcentage, de cinq à sept pour cent, entraînerait des gains considérables. Le C.D. Howe estime que le retour de la TPS au niveau qui existait avant le changement opéré par le gouvernement Harper, ainsi que certains ajustements des crédits d'impôt, pourraient produire 15 milliards de dollars de revenus supplémentaires.¹⁰²

De plus, les gouvernements canadiens devraient améliorer l'intégrité de leurs systèmes fiscaux en renforçant l'observation des règles fiscales dans les domaines de l'évitement fiscal des entreprises et de l'économie souterraine. Selon les études menées par l'Agence du revenu du Canada et le DPB, l'amélioration des activités d'observation des règles fiscales (vérifications, enquêtes, etc.) pourrait générer entre 7 et 25 milliards de dollars par année.¹⁰³

Le GAP reconnaît que la transition vers une reprise économique complète, en particulier pour certains individus, entreprises et secteurs gravement touchés par la pandémie actuelle, prendra un certain temps et nécessitera un soutien gouvernemental de transition approprié.

- Le GAP recommande les mesures suivantes pour rétablir la viabilité et la résilience budgétaires du Canada :

- (i) élaborer un plan de gestion budgétaire durable qui rétablira l'avantage fiscal du Canada. Cela permettra de faire des investissements appropriés au cours des prochaines années dans les programmes économiques et sociaux les plus urgents, de se prémunir contre les chocs économiques futurs et de donner aux investisseurs et aux détenteurs d'obligations la certitude que le Canada demeure un endroit où il est souhaitable d'investir;
- (ii) adopter de nouvelles cibles budgétaires qui assureront une discipline budgétaire pour les budgets futurs. Deux cibles budgétaires que le gouvernement devrait fortement envisager sont les suivantes : (a) limiter le coût du service de la dette pour qu'il ne dépasse pas 10 pour cent des recettes publiques (la proposition « Dodge ») et (b) fixer les dépenses des programmes fédéraux en pourcentage du PIB (la proposition « Dahlby »). Pour être clair, le GAP ne recommande pas un programme d'austérité de restriction des dépenses, mais plutôt la nécessité de faire preuve d'une plus grande prudence dans les décisions liées aux dépenses afin d'éviter de financer de nouveaux programmes par la dette;
- (iii) explorer de nouvelles sources de revenus au-delà de celles décrites dans le budget fédéral de 2021. Cela inclut l'augmentation de la taxe sur les produits et services de deux points de pourcentage, avec un ajustement approprié du crédit d'impôt pour atténuer l'impact sur les personnes à faible revenu, y compris les personnes âgées. L'augmentation de la TPS resterait en vigueur jusqu'à ce que le gouvernement fédéral soit en mesure de réduire la dette fédérale par rapport au PIB à moins de 45 pour cent (sur la base d'une moyenne de trois ans) et que les frais d'intérêt de la dette publique soient inférieurs à 5 pour cent des dépenses publiques totales. Le gouvernement fédéral devrait également rendre compte des progrès réalisés par rapport à ces deux objectifs dans le cadre de son budget annuel;
- (iv) mettre en œuvre des mesures d'observation fiscale plus rigoureuses afin de s'attaquer à l'évitement fiscal des entreprises, ainsi qu'à l'économie souterraine, qui entraînent une perte de revenus estimée à 25 milliards de dollars par année;
- (v) examiner la capacité fiscale (points d'impôt) et les accords fiscaux (Transfert canadien en matière de santé, Transfert canadien en matière de programmes sociaux et péréquation) avec les provinces et les territoires, afin de s'assurer qu'ils disposent du financement nécessaire pour offrir des programmes et des services clés aux Canadiens partout au pays.

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

- « L'équilibre fiscal est important. Si les investisseurs perdent confiance dans les gouvernements, ceux-ci ne seront pas en mesure d'emprunter, ce qui se répercutera sur la qualité des biens et des services qu'ils peuvent offrir. Le vrai problème n'est pas le ratio dette/PIB, mais la capacité à assurer le service de la dette ».
- « L'objectif devrait être de revenir à des déficits plus faibles, et cela fera baisser le ratio dette/PIB. La prochaine génération devra faire face à une dette énorme, ainsi qu'aux changements climatiques. Tous les économistes veulent chercher la parfaite mesure pour cette ancre. Elle n'existe pas. La politique fiscale devrait être la boussole et non une ancre ».
- « Au cœur de tout cadre financier se trouve le concept de cible budgétaire - un indicateur ou un ensemble d'indicateurs qui permet aux citoyens, aux analystes et aux représentants élus de juger de la durabilité de la politique budgétaire et de demander des comptes au gouvernement. Parmi les cibles budgétaires qui ont fait l'objet d'un large consensus, on peut citer (i) une trajectoire d'excédents et de déficits annuels et cumulés; (ii) une courbe d'excédents ou de déficits annuels et cumulés par rapport au PIB; (iii) une trajectoire de dette nette (exclusion faite des actifs non financiers) par rapport au PIB; et (iv) une trajectoire de dépenses de programmes par rapport au PIB ».
- « Il n'est pas rare de suspendre temporairement les règles budgétaires dans des circonstances extraordinaires (pandémie ou autre crise, par exemple), car ces règles budgétaires comportent des « clauses d'échappatoire ». Dans le cadre de la planification budgétaire, il serait utile que le gouvernement rétablisse un ensemble de règles budgétaires raisonnables pour régir son élaboration de politiques pendant la pandémie et une cible budgétaire pour la période post-pandémie. Trouver l'équilibre entre l'incertitude et les règles budgétaires représente un défi certain ».



LE TEMPS EST VENU DE CONCLURE « UNE GRANDE ALLIANCE » GRÂCE À DES RELATIONS DE COOPÉRATION ET DE COLLABORATION

Pendant une grande partie de son passé récent, la taille géographique du Canada, ses nombreuses économies diversifiées et ses différences culturelles ont fait de l'atteinte d'un consensus sur les programmes nationaux une tâche difficile, et parfois une source de conflits. En témoignent, par exemple, les efforts déployés pour faciliter le commerce interprovincial, créer un plan national d'apprentissage et de garde des jeunes enfants ou mettre en place un prix sur le carbone. Plutôt que de devenir plus aisées avec le temps, ces complications semblent se multiplier, en raison d'un environnement social et politique en évolution qui exige une plus grande inclusion de nombreux groupes qui étaient auparavant exclus de l'élaboration des politiques nationales.

L'EXPÉRIENCE DE LA PANDÉMIE

Un certain nombre de gouvernements au Canada ont connu des niveaux de satisfaction relativement élevés pendant la durée de la pandémie, ce qui s'explique sans doute par une myriade de facteurs différents qui seront mis en lumière avec le temps.

Ce que l'on peut dire avec certitude, cependant, c'est que l'engagement entre les divers ordres de gouvernement a augmenté pendant la durée de la pandémie. Après de nombreuses années au cours desquelles les réunions des premiers ministres étaient rares, voire inexistantes, les premiers ministres provinciaux et le premier ministre, ainsi que d'autres dirigeants politiques, se sont rencontrés fréquemment et ont travaillé ensemble sur les moyens de lutter contre la pandémie.

Bien qu'il soit évident que les différents électors provinciaux et territoriaux ont des priorités différentes, la coopération et la souplesse qui ont été démontrées pendant la pandémie sont des approches qui devraient être adoptées, non seulement en temps de crise, mais aussi dans la poursuite de politiques nationales qui profitent à l'ensemble de la nation.

Il serait crucial de tirer parti de ce nouveau type de coopération pour favoriser une nouvelle stratégie pour la prospérité, compte tenu des nombreux problèmes de compétence auxquels nous sommes confrontés. Il est évident que les Canadiens veulent que leurs gouvernements travaillent ensemble et pour eux. Selon le baromètre de confiance Edelman, la confiance dans les gouvernements canadiens est passée de 50 à 59 pour cent au cours de la dernière année, ce qui est supérieur à la moyenne mondiale.¹⁰⁴

Cela suggère qu'une politique comme celle que nous proposons pourrait trouver un certain écho auprès des Canadiens en général.

Ce travail sera complexe, étant donné la multitude d'individus et de groupes qui doivent être consultés. Mais nous faisons tout de même partie du pays qui a mis en place un chemin de fer national, qui a ramené au pays sa *Constitution*, ainsi qu'une *Charte des droits et libertés*, qui a participé activement à deux guerres mondiales malgré des désaccords internes, et qui a transformé le scepticisme à l'égard du libre-échange en une politique nationale largement soutenue.

Depuis le début de la pandémie, nous avons été témoins d'une plus grande collaboration et coopération entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires, ainsi que d'un dialogue accru entre le premier ministre et les premiers ministres provinciaux sur la prestation des programmes et des services qui ont aidé le Canada à traverser le pire de la crise.¹⁰⁵

L'effort de coopération entre les gouvernements que nous avons connu pendant la pandémie doit se poursuivre pour une reprise économique durable, inclusive et partagée. Nous croyons qu'il est important pour le Canada d'établir un mécanisme plus permanent dès que possible afin de maintenir et solidifier la coopération qui a été développée entre les gouvernements pendant la pandémie.

LE GOUVERNEMENT NE PEUT AGIR SEUL

Puisque le présent document fait la promotion d'une prospérité qui doit être inclusive et durable, nous croyons que la mise en œuvre d'un ensemble de politiques ambitieuses ne peut réussir que si nous obtenons l'adhésion du plus large éventail d'individus représentant l'ensemble de la société canadienne.

Il va sans dire que cet éventail comprend une liste qui doit compter parmi ses principaux acteurs le secteur privé, dont les membres ont déjà réfléchi collectivement à la façon de naviguer vers la transition dont nous discutons. Mais elle doit aussi inclure les organisations non gouvernementales, les Autochtones, les organisations professionnelles, les jeunes, les syndicats, et bien d'autres.

Pour qu'il s'agisse d'un plan véritablement inclusif – et qu'il soit couronné de succès – il faut que ceux qui sont concernés par ce plan participent à son élaboration. Néanmoins, un effort comme celui que nous proposons nécessite un catalyseur et, pour cette raison, nous suggérons que les gouvernements s'impliquent pleinement dans la mise en œuvre d'une vision, une question sur laquelle nous reviendrons plus tard.

De même, les Canadiens de tous les horizons ont besoin de savoir comment une nouvelle stratégie pour la prospérité leur profite personnellement, en particulier ceux qui ont trop longtemps été laissés pour compte et qui voient les inégalités économiques et sociales se creuser à cause de la pandémie.

Bien que les sondages d'opinion indiquent que les Canadiens estiment que leurs gouvernements ont généralement bien agi pendant la pandémie, des fossés divisent encore les Canadiens quant à la confiance à accorder aux dirigeants élus.

Les droits des Autochtones sur l'utilisation des terres, les difficultés auxquelles sont confrontés les groupes vulnérables défavorisés ou les groupes touchés, les inégalités intergénérationnelles vécues par nos jeunes, les griefs régionaux et les opinions tranchées sur la manière d'aborder le changement climatique sont des défis qui doivent être surmontés si nous voulons créer une vision économique nationale qui profite à tous. Nous avons déjà été témoins d'exemples de désaccords concernant la construction de pipelines et l'exploitation forestière sur les terres Autochtones, ainsi que l'exacerbation récente des tensions régionales dans l'Ouest canadien en ce qui concerne le processus d'approbation des projets énergétiques. Ces débats ne disparaîtront pas.

Les relations entre le gouvernement et les entreprises constituent un autre domaine critique où la confiance demeure un défi de taille. Une large part de cette situation est attribuable au fait que chaque secteur croit que l'autre ne comprend tout simplement pas ses problèmes et l'environnement dans lequel ils évoluent. Certains ont affirmé que l'écart provient du fait que les deux secteurs ont des objectifs fondamentalement différents. Ces divisions doivent être surmontées. Les deux secteurs ont beaucoup en commun, et un fort partenariat a le potentiel de générer d'énormes profits, en améliorant notre compétitivité économique et en construisant une société plus juste.

Pour nous assurer d'un bon départ dans le façonnement d'une nouvelle prospérité pour le Canada, nous croyons qu'une stratégie de consultation réussie doit être élaborée en adoptant une approche « pancanadienne », celle-ci favorisant des conversations ouvertes et respectueuses qui mèneront à un consensus national sur la voie à suivre.

Heureusement, une grande part de travail à l'extérieur du gouvernement a déjà été accompli. En témoigne, par exemple, le rapport du Conseil sur la stratégie industrielle du Canada, qui présente un plan détaillé pour bâtir une économie numérique, durable et innovatrice.¹⁰⁶ L'année dernière, le CSI s'est efforcé de comprendre les problèmes liés à la période post-pandémie en participant à près de 100 réunions avec des dirigeants d'entreprises, de communautés Autochtones, de groupes communautaires et bien d'autres, ce qui a contribué à la rédaction de son rapport.

Un autre exemple réside dans le travail des universitaires et des experts en politique de la Commission des relations fiscales intergouvernementales, dont le but est de recommander des réformes du système des relations fiscales intergouvernementales.¹⁰⁷ Cette commission reflète la structure et l'approche de la commission éco-fiscale qui a fourni aux gouvernements d'excellentes analyses, des idées et des conseils provenant d'un large éventail de points de vue sur les

questions et les politiques éco-fiscales. À certains égards, elle s'apparente à une Commission royale sans la participation directe du gouvernement.

L'inclusion du plus grand nombre possible de groupes dans les délibérations aurait également pour effet de réduire au moins une partie de la partisanerie politique inhérente aux réunions entre gouvernements. Le fait d'élargir le champ des opinions publiques pourrait aussi atténuer les risques de débats partisans et polarisés.

Nous croyons que le meilleur processus pour mettre en œuvre une stratégie consultative débute par une discussion nationale qui pourrait conduire à un Sommet sur la prospérité, où les groupes, les gouvernements et les individus mentionnés ci-dessus peuvent se réunir pour partager des idées, afin de créer un plan d'action vers l'établissement d'un nouveau programme de prospérité pour le Canada.

Pour permettre une telle discussion, il faudrait un catalyseur organisationnel, un rôle qui serait mieux rempli par un secrétariat indépendant dont les membres et la contribution proviendraient d'un large éventail de groupes représentatifs. Bien que ce secrétariat puisse être financé par le gouvernement, ses membres ne doivent pas provenir exclusivement du gouvernement, et il faudrait envisager de rendre un tel secrétariat permanent.

Dans la mesure où un conseil nécessite la représentation du plus large éventail possible de la société, la formation d'un tel organisme doit être prise en charge par un champion ayant la capacité d'organiser et la crédibilité nécessaire pour rassembler les gens. Il s'agit d'un rôle de leadership qui, selon nous, devrait être réservé au premier ministre et aux premiers ministres du Canada. Les étapes, l'adhésion et les consultations nécessaires à la création d'un tel conseil constituent une initiative trop complexe pour être exposée dans un court document comme celui-ci. Pour cette raison, nous pensons qu'il est préférable de laisser l'organisation du conseil et des consultations aux représentants élus énumérés ci-dessus.

Enfin, nous pensons que la collaboration accrue à laquelle nous avons assisté pendant la pandémie est un résultat positif qui peut être mis à profit pour faire progresser le programme post-pandémie. Bien qu'il y ait eu des différences d'approche compréhensibles en fonction des circonstances locales, les gouvernements ont bien travaillé ensemble pour mettre fin à la pandémie.

UNE MEILLEURE APPROCHE VISANT L'INCLUSION

Une stratégie visant la prospérité doit être axée sur l'engagement des groupes vulnérables et souvent négligés qui ont été affectés de manière disproportionnée par la pandémie. Les femmes, les jeunes, les néo-Canadiens et les résidents Autochtones, entre autres, ont dû faire face à des défis particulièrement difficiles en matière de sécurité d'emploi, de moyens de subsistance et de santé.¹⁰⁸ Bon nombre de ces groupes peuvent également avoir une confiance moindre envers le gouvernement. Il est donc extrêmement important de veiller à ce qu'ils soient consultés de manière significative.

Plusieurs de ces personnes se sont également retrouvées à travailler dans des emplois essentiels moins bien rémunérés, et devront donc constater qu'il leur est profitable de participer aux discussions concernant un nouveau plan pour la prospérité.¹⁰⁹

Une consultation qui ne serait pas significative entraînerait des conséquences, en aliénant d'autres Canadiens qui sont de plus en plus sensibilisés aux inégalités que subissent plusieurs de leurs concitoyens, à leurs luttes et aux préjugés historiques et chroniques qu'ils ont subis. Cette sensibilisation se manifeste à presque tous les niveaux de la société canadienne, alors que la nation s'efforce de trouver des solutions à des problèmes qui vont de l'inégalité des chances et de l'accessibilité à l'éducation, au racisme et aux questions liées à la communauté LGBTQ2.

Nous pensons également qu'il y a beaucoup de leçons à tirer et de modèles à suivre des consultations réussies qui ont eu lieu auparavant. Il pourrait être utile, par exemple, d'examiner le processus d'engagement des intervenants employé

dans les négociations de *l'Accord de libre-échange* avec les conseils provinciaux et sectoriels.¹¹⁰ Cet engagement a permis d'établir de véritables priorités nationales et il serait utile de l'étudier à titre d'exemple pour l'avenir.

Les efforts déployés par le gouvernement pour consulter les groupes difficiles à atteindre pendant la pandémie pourraient également s'avérer fructueux, alors que nous cherchons des moyens de parvenir à un consensus concernant un programme de prospérité pour l'avenir.

RETOUR À UN FÉDÉRALISME DAVANTAGE AXÉ SUR LA COOPÉRATION

En tant que sénateurs issus de divers horizons régionaux et politiques, nous sommes conscients que chercher à redonner une importance au fédéralisme coopératif peut être un exercice compliqué. Les gouvernements de différentes allégeances politiques sont élus en fonction des diverses priorités de leurs électeurs. Certains observent strictement la division juridictionnelle des pouvoirs, d'autres peuvent être enclins à une approche plus souple. Dans un passé récent, l'absence de consensus a rendu difficile, par exemple, l'établissement d'un prix du carbone et la création d'un organisme de réglementation unique des valeurs mobilières. Ces désaccords peuvent placer l'économie canadienne en situation de désavantage concurrentiel par rapport aux autres pays du G7/G20.

C'est pourquoi nous pensons qu'une stratégie pancanadienne comme celle que nous préconisons ne peut réussir que si les participants sont ouverts et flexibles dans leur approche.

Comme nous l'avons mentionné, pendant toute la durée de la pandémie, nous avons constaté une plus grande collaboration et coopération entre le gouvernement fédéral et les provinces et territoires, ainsi qu'un dialogue accru entre les premiers ministres sur la prestation des programmes et des services qui ont aidé le Canada à traverser le pire de la crise.

Il nous semble prudent de tirer avantage de cet esprit renouvelé pour qu'il puisse s'appliquer à un programme post-pandémie impliquant une stratégie économique nationale. Cela pourrait, par exemple, inclure l'établissement d'une série de tables de négociation pour aborder des questions prioritaires comme le commerce interprovincial, les services de garde, l'infrastructure pour la formation professionnelle, la viabilité budgétaire, entre autres.

Nous croyons également qu'une conversation plus ouverte est nécessaire en ce qui concerne les institutions du fédéralisme au Canada. Notre pays manque présentement d'une institution permanente et bien dotée en personnel, qui puisse agir comme un organisme neutre et indépendant pour coordonner et soutenir la coopération FPT.

Pour remédier à cette situation, nous pensons qu'un nouveau Conseil de la Prospérité pourrait aider en publiant des recherches, en organisant des réunions, en encourageant le dialogue entre les gouvernements, les intervenants et les autres personnes mentionnées précédemment, en étudiant les options et les possibilités stratégiques potentielles et en mesurant les objectifs.

Coopération, consultation et communication sont les mots clés représentant l'effort visant à trouver des moyens de coordonner l'élan collectif pour une reprise durable, inclusive et partagée.

C'est dans cet esprit que le GAP recommande la création d'une organisation souple et axée sur les priorités sous la direction du gouvernement fédéral pour appuyer les réunions gouvernementales. Cette organisation pourrait mener ou parrainer des recherches indépendantes et non partisans, afin de fournir une perspective globale sur les questions de politique publique, et pourrait être désignée sous le nom de Conseil de la prospérité. En plus d'appuyer les gouvernements dans leurs discussions, le conseil orchestrerait un dialogue entre les gouvernements et la société civile. Il pourrait également fournir des mécanismes pour que le contenu des publications reçoive l'approbation officielle nécessaire de groupes spécifiques, favorisant ainsi la recherche d'un consensus à travers le Canada, à l'instar de ce qui se fait dans d'autres pays. Une telle organisation pourrait également organiser un événement annuel pour les Canadiens.

Cet organisme pourrait s'inspirer de l'expérience d'autres nations, notamment de l'Australie, qui a introduit le concept d'un nouveau forum de gouvernance intergouvernementale appelé « cabinet national », composé du premier ministre, des premiers ministres des États et des territoires et des ministres en chef. La nouvelle structure comprend divers comités et groupes de travail dotés de mandats spécifiques et a remplacé le défunt Conseil des gouvernements australiens, qui était considéré comme étant trop bureaucratique et se réunissait trop rarement (nécessité d'être restructuré).¹¹¹ Le forum a été créé pour offrir une réponse nationale cohérente à la pandémie et, bien qu'aucune décision n'ait été prise quant à son avenir, certains politiciens ont exprimé le souhait qu'il soit maintenu.

Bien que le GAP laisserait la composition spécifique du conseil à une consultation ultérieure, il pourrait inclure une représentation de toutes les provinces et de tous les territoires, ainsi que des organismes consultatifs sectoriels représentant les entreprises, la main-d'œuvre, les groupes racialisés et d'autres groupes souvent exclus, la société civile, les Premières nations, et d'autres. Il pourrait également agir comme un catalyseur en favorisant la création de nouveaux modèles d'institutions nationales consacrées à des secteurs clés. Il pourrait s'agir de domaines tels que le marché du travail et l'apprentissage continu, l'innovation et l'économie numérique, les technologies vertes, pour ne citer que quelques exemples.

Il est important de prévoir un mécanisme de financement qui assure la durabilité de cet organisme, afin qu'il ne soit pas à la merci des décisions partisans du gouvernement fédéral. Pour cette raison, le Conseil de la prospérité pourrait être financé selon un système qui prévoit une contribution financière majoritaire du gouvernement fédéral, ainsi que des contributions des provinces et territoires, selon leurs moyens. Il pourrait être nécessaire de s'assurer, lors de la création de cet organisme, qu'il ne puisse être démantelé par une action unilatérale du gouvernement fédéral.

Un tel organisme pourrait également appuyer un Sommet annuel sur la prospérité, mener des recherches et publier des rapports réguliers sur les progrès réalisés à l'intention des Canadiens.

- Le GAP recommande qu'un Conseil de la prospérité soit créé sous la direction du gouvernement fédéral. Le conseil aurait pour mandat de soutenir la coopération entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, d'entreprendre des consultations avec la société civile afin de favoriser le dialogue social, et de partager avec les Canadiens des propositions d'action en matière de politique publique et les résultats de recherches pertinentes, dans le but d'établir un consensus partout au Canada. Le conseil surveillerait également la performance économique et sociale du Canada en fonction d'objectifs choisis, afin de promouvoir une prospérité durable, inclusive et partagée.

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

- « Nous avons perdu de vue la notion de qui bénéficie de la croissance. Une croissance inclusive est fondamentale pour reconstruire mieux et plus solidement ».
- « Investir dans la formation du capital humain et les institutions qui le soutiennent est l'initiative stratégique durable la plus importante pour assurer la prospérité future. Il est essentiel d'accorder une attention particulière à la formation du capital humain et au soutien des institutions dans les groupes à faible revenu, pour faire en sorte que la prospérité future soit plus inclusive ».
- « La prospérité future sera probablement liée aux technologies de l'information, aux soins de santé et à l'économie verte - mais le plus important est de lutter contre les obstacles à la prospérité causés par le ralentissement de la croissance de la population active ».
- « Les questions de compétence ont été un obstacle majeur à la garde d'enfants au cours des 35 dernières années. Une collaboration fédérale-provinciale est nécessaire pour réaliser des actions ».
- « Une crise représente une occasion de repenser la répartition des pouvoirs au niveau fédéral et le financement de programmes tels que la formation axée sur des compétences ».



CONCLUSION ET RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

Au cours des 18 derniers mois, l'économie mondiale a connu des perturbations sans précédent en raison de la pandémie de COVID-19. Alors que la troisième vague de cette crise se résorbait, de nombreuses nations ont commencé à progressivement réouvrir leurs économies, suscitant un optimisme considérable pour la croissance économique étant donné la demande refoulée, l'épargne personnelle record et les programmes de relance gouvernementaux. Toutefois, comme l'ont souligné l'OCDE et le FMI au printemps 2021, la croissance économique sera inégale dans le monde, en raison de diverses incertitudes.¹¹² Plus récemment, *The Economist* a prévenu que si la reprise économique mondiale actuelle est rapide et brutale, elle est également fragile. Trois lignes de faille auxquelles l'économie mondiale est confrontée ont été identifiées: (i) la disparité des taux de vaccination (seulement une personne sur quatre a reçu une dose de vaccin); (ii) l'écart entre l'offre et la demande (pénurie de puces électroniques et de main-d'œuvre et hausse spectaculaire du prix des maisons); et (iii) l'impact de la réduction progressive des dépenses de relance.¹¹³ Tout cela suggère qu'à court et à moyen terme, l'économie mondiale sera de plus en plus incertaine et instable.

Dans ce contexte, comment le Canada tirera-t-il son épingle du jeu?

Avant la pandémie, l'économie canadienne était déjà confrontée à d'importants défis, notamment une faible croissance économique, une productivité médiocre, de faibles investissements des entreprises, des déficits du compte courant et une population vieillissante. La pandémie a posé de nouveaux défis économiques et sociaux au Canada, dont les effets se feront sentir pendant de nombreuses années. Dans l'ensemble, la réaction du Canada à la pandémie a été positive, compte tenu de la résilience des Canadiens, de la position financière relativement solide du gouvernement fédéral et de la coopération et de la collaboration exemplaires entre les gouvernements, les entreprises, les syndicats et divers organismes communautaires.

La période post-pandémie sera un moment charnière pour le Canada, ainsi que pour de nombreux autres pays. À cette fin, d'autres nations se préparent déjà à adopter de nouvelles stratégies et approches pour améliorer leur compétitivité. Le Groupe d'action pour la prospérité croit qu'il est nécessaire d'organiser des dialogues solides et inclusifs dans tout le pays pour tracer une voie. C'est dans cet état d'esprit que le GAP s'est engagé auprès de hauts dirigeants et d'experts pour explorer trois questions cruciales liées aux sources de création de richesses futures, à la durabilité fiscale et à l'établissement de nouveaux partenariats entre les gouvernements, les entreprises, les syndicats et diverses organisations communautaires. Le GAP est d'avis que la coopération et la collaboration dont ont fait preuve divers dirigeants et organisations pendant la pandémie ont été essentielles pour atténuer l'impact de la pandémie et qu'il faudrait en tirer parti à l'avenir pour permettre au Canada de s'engager sur la voie du succès.

Le présent rapport a servi à examiner les défis et les possibilités auxquelles le Canada doit faire face, en mettant l'accent sur cinq transitions cruciales que le Canada devra traverser au cours des années et des décennies à venir, à savoir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, la transition vers la quatrième révolution industrielle (l'économie numérique et « l'économie intangible »), la transition vers la formation du capital humain, la transition vers de nouvelles dynamiques géopolitiques, et la transition vers une prospérité plus inclusive et partagée.

En nous inspirant des idées, des perspectives et des conseils de divers dirigeants et experts, le GAP présente les recommandations suivantes :

RECOMMANDATIONS POUR UNE STRATÉGIE NATIONALE DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE

■ RECOMMANDATION 1

Conformément aux recommandations formulées par plusieurs organisations, le Groupe d'action pour la prospérité propose que le Canada élabore immédiatement une stratégie nationale de croissance économique, avec une vision à long terme pour exploiter ses avantages concurrentiels.

Cette stratégie devrait tirer parti des énormes atouts du pays et être le fruit d'une coopération entre les gouvernements, d'un effort de collaboration entre les secteurs public et privé, ainsi que des points de vue importants des particuliers, des collectivités et des groupes provenant de toutes les régions du Canada. En particulier, elle exige de tous nos leaders de tous les secteurs qu'ils se fassent les champions du Canada et travaillent à la prospérité de tous. Cette stratégie devrait inclure un plan pour parvenir à une économie à faibles émissions de carbone, développer un leadership mondial pour ce qui est de l'économie numérique, renforcer notre bassin de capital humain, revigorer l'environnement des affaires, investir dans les secteurs prioritaires et créer une prospérité inclusive et partagée.

En outre, le GAP formule également des recommandations dans les domaines particuliers suivants :

■ **RECOMMANDATION 1.1**

Redynamiser l'environnement des entreprises

■ **RECOMMANDATION 1.1.1**

Système fiscal du Canada

Le GAP recommande qu'un examen complet du système fiscal du Canada soit lancé immédiatement, afin de refléter les nouvelles réalités économiques et de s'assurer que notre système est concurrentiel à l'échelle internationale.

■ **RECOMMANDATION 1.1.2**

Réforme réglementaire

Le GAP recommande que la réforme réglementaire soit une priorité absolue de tous les gouvernements du Canada, afin d'atténuer l'incertitude des entreprises, d'améliorer la transparence et d'assurer l'approbation rapide des grands projets et initiatives.

■ **RECOMMANDATION 1.1.3**

Obstacles au commerce interprovincial

Le GAP recommande que les engagements énoncés dans *l'Accord de libre-échange canadien de 2017* soient réalisés au cours des cinq prochaines années, pour stimuler la croissance économique, améliorer la productivité et la compétitivité.

■ **RECOMMANDATION 1.1.4**

Politiques d'encadrement

Le GAP recommande à tous les gouvernements canadiens de revoir leurs politiques d'encadrement, afin de créer un environnement commercial compétitif qui soit juste et efficace, sans entraîner de conséquences imprévues.

■ **RECOMMANDATION 1.1.5**

Marchés commerciaux mondiaux

En raison de l'incertitude de l'économie mondiale et des tensions géopolitiques, le GAP recommande que le Canada poursuive énergiquement une stratégie visant à diversifier son commerce au-delà de ses partenaires commerciaux traditionnels et à rechercher de nouvelles possibilités d'exportation vers les marchés émergents d'Asie, du Moyen-Orient et d'Afrique. Plus précisément, le GAP propose que le gouvernement fédéral se fixe un objectif ambitieux visant à augmenter les exportations combinées de biens et de services vers d'autres marchés que les États-Unis, pour atteindre 35 pour cent de toutes les exportations mondiales du Canada.

En outre, le Canada doit tirer parti de sa diaspora d'immigrants pour établir des relations plus solides avec d'autres pays, accroître les possibilités d'exportation et explorer de nouvelles possibilités économiques et sociales. Les gouvernements canadiens doivent travailler avec les entreprises et les exportateurs canadiens pour mieux comprendre les obstacles à l'accès aux nouveaux marchés et aux accords commerciaux existants, afin que des politiques et des ressources appropriées puissent être mises à disposition pour promouvoir la croissance.

■ RECOMMANDATION 1.2

Capital Humain

Le Groupe d'action pour la prospérité recommande qu'une stratégie à long terme pour le développement du capital humain fasse partie intégrante de la stratégie nationale de croissance économique qui est proposée. Cette stratégie, entre autres mesures, devrait inclure des mesures actives visant le marché du travail qui complètent le développement des compétences et l'éducation. Une attention particulière doit être accordée aux programmes de développement des compétences afin de s'assurer qu'ils sont efficaces, solides, suffisamment financés et dispensés par les bons agents. L'exploitation de nos programmes d'immigration pour attirer les meilleurs professionnels devrait également être une priorité élevée, mais nous devons aussi nous assurer qu'ils sont effectivement intégrés dans notre marché du travail en reconnaissant de manière appropriée leurs qualifications.

■ RECOMMANDATION 1.3

Économie à faibles émissions de carbone

La transition vers une économie à faibles émissions de carbone entraînera des changements dans l'économie canadienne, mais elle produira également des avantages économiques. Le GAP salue les initiatives annoncées dans le budget fédéral de 2021 concernant la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, y compris le soutien au secteur des technologies propres.

Le GAP reconnaît qu'il existe différentes manières d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050 et qu'il y a beaucoup d'incertitude au niveau du marché international. Par conséquent, le GAP recommande aux gouvernements de continuer à consulter et à travailler activement avec les industries à intensité carbonique élevée et d'autres intervenants clés, avec l'objectif précis d'élaborer des politiques flexibles qui équilibrent les objectifs environnementaux et économiques et fournissent un soutien aux entreprises, aux individus et aux communautés pendant la période de transition.

■ RECOMMANDATION 1.4

Économie numérique

Compte tenu de l'évolution rapide de l'économie mondiale et conformément à l'expérience d'autres pays, le GAP recommande de se concentrer davantage sur la transition vers la quatrième révolution industrielle, et plus particulièrement vers l'économie numérique et intangible, et d'investir davantage dans cette transition. Les gouvernements doivent travailler en étroite collaboration avec le secteur de la technologie, et plus particulièrement avec les entreprises novatrices, pour élaborer des stratégies, des politiques et des cadres législatifs essentiels. Les priorités devraient inclure la création d'un écosystème permettant aux entreprises novatrices de se développer afin d'être concurrentielles au niveau mondial; le positionnement stratégique de nos entreprises dans nos systèmes d'approvisionnement; la protection de nos données et de la propriété intellectuelle; la facilitation de l'accès au capital, notamment en encourageant nos institutions financières et les régimes de retraite canadiens à investir dans les entreprises nationales; l'établissement de meilleurs partenariats entre les institutions universitaires et les entreprises; et l'encouragement de nos meilleurs talents à rester ici.

■ RECOMMANDATION 1.5

Inclusivité

Le Groupe d'action pour la prospérité recommande que l'élaboration d'une stratégie nationale de croissance économique adopte une « approche inclusive », qui crée de la prospérité pour toutes les personnes et toutes les régions du Canada, et surtout pour celles qui étaient auparavant négligées. Cela signifie qu'il faut utiliser une « lentille inclusive » pour les stratégies et les politiques liées à l'emploi, à l'éducation, à la formation et aux possibilités d'affaires.

■ RECOMMANDATION 1.6

Priorités culturelles

Le Groupe d'action pour la prospérité appuie la création d'une nouvelle commission nationale indépendante (semblable à la commission Massey des années 1950) pour explorer la politique culturelle du Canada au 21^e siècle. La commission envisagée embrasserait les racines indigènes du pays, son bilinguisme, sa diversité et l'expression artistique à travers le pays.

■ RECOMMANDATION 1.7

Investissements dans la productivité

Le GAP recommande que tous les gouvernements canadiens se concentrent sur un ensemble d'investissements stratégiques qui comprennent :

- (i) des programmes de formation sur le marché du travail et de soutien à l'éducation;
- (ii) des programmes nationaux de financement proposés d'éducation préscolaire et de garde des jeunes enfants;
- (iii) l'augmentation des dépenses en R.-D., y compris la recherche « à haut risque » et « axée sur la mission »;
- (iv) combler le déficit infrastructurel dans des domaines tels que l'infrastructure numérique et commerciale;
- (v) co-investir potentiellement avec le capital-risque sur les possibilités de commercialisation (biotechnologie, énergie propre, capture et stockage du carbone);
- (vi) soutenir l'esprit d'entreprise et la « mise à niveau » des entreprises établies au Canada.

RECOMMANDATIONS POUR UN PLAN DE VIABILITÉ BUDGÉTAIRE AVEC DE NOUVELLES RÉALISATIONS

■ RECOMMANDATION 2

Afin de rétablir l'avantage budgétaire du Canada, le GAP recommande l'élaboration d'un plan de gestion financière durable. Un tel plan permettrait de garantir que des investissements appropriés seront effectués dans les programmes économiques et sociaux les plus importants, de se prémunir contre les chocs économiques futurs et de donner aux investisseurs et aux détenteurs d'obligations l'assurance que le Canada demeure un endroit où il est souhaitable d'investir. En outre :

■ RECOMMANDATION 2.1

Le GAP recommande d'adopter de nouvelles cibles budgétaires qui assureront une discipline budgétaire pour les budgets futurs. Deux cibles budgétaires que le gouvernement devrait fortement envisager sont les suivantes (a) limiter le coût du service de la dette pour qu'il ne dépasse pas 10 pour cent des recettes publiques (la proposition « Dodge ») et (b) fixer les dépenses des programmes fédéraux en pourcentage du PIB (la proposition « Dahlby »). Pour être clair, le GAP ne recommande pas un programme d'austérité de restriction des dépenses, mais plutôt la nécessité de faire preuve de plus de prudence dans les décisions liées aux dépenses et d'éviter le financement de nouveaux programmes par la dette;

■ RECOMMANDATION 2.2

Le GAP recommande d'explorer de nouvelles sources de revenus au-delà de celles décrites dans le budget fédéral de 2021, notamment en augmentant la taxe sur les produits et services de deux points de pourcentage, avec un ajustement approprié du crédit d'impôt pour atténuer l'impact sur les personnes à faible revenu, y compris les personnes âgées. L'augmentation de la TPS resterait en vigueur jusqu'à ce que le gouvernement fédéral soit en mesure de réduire la dette fédérale par rapport au PIB à moins de 45 pour cent (sur la base d'une

moyenne de trois ans) et que les frais d'intérêt de la dette publique soient inférieurs à 5 pour cent des dépenses publiques totales. Le gouvernement fédéral devrait également rendre compte des progrès réalisés par rapport à ces deux objectifs dans le cadre de son budget annuel;

■ **RECOMMANDATION 2.3**

Le GAP recommande de mettre en œuvre des mesures de conformité fiscale plus strictes, afin de s'attaquer à l'évasion fiscale des entreprises ainsi qu'à l'économie souterraine, qui entraînent une perte de recettes estimée de 7 à 25 milliards de dollars chaque année; et

■ **RECOMMANDATION 2.4**

Le GAP recommande d'examiner la capacité fiscale (points d'impôt) et les arrangements fiscaux (Transfert canadien en matière de santé, Transfert canadien en matière de programmes sociaux et péréquation) avec les provinces et les territoires, afin de s'assurer qu'ils disposent du financement nécessaire pour offrir des programmes et des services clés aux Canadiens partout au pays.

RECOMMANDATIONS POUR DES PARTENARIATS PLUS SOLIDES ET UN CONSEIL DE LA PROSPÉRITÉ

Au cours des dernières années, l'inaction ou le retard dans la mise en œuvre de grandes initiatives de politique économique, comme l'élimination des obstacles au commerce interprovincial, les initiatives de formation sur le marché du travail et les investissements dans l'infrastructure, ont entraîné des coûts économiques et sociaux. Comme l'expérience de la pandémie l'a démontré, lorsque les gouvernements, les entreprises et les autres organisations communautaires collaborent et coopèrent, ils produisent d'énormes dividendes pour tous les citoyens.

■ **RECOMMANDATION 3**

Le GAP recommande qu'un Conseil de la prospérité soit créé sous la direction du gouvernement fédéral. Le conseil aurait pour mandat de soutenir la coopération entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, d'entreprendre des consultations avec la société civile afin de favoriser le dialogue social, et de partager avec les Canadiens des propositions d'action en matière de politique publique et les résultats de recherches pertinentes, dans le but d'établir un consensus partout au Canada. Le conseil surveillerait également la performance économique et sociale du Canada en fonction d'objectifs choisis, afin de promouvoir une prospérité durable, inclusive et partagée.



AVANT-PROPOS

1. Conseil sur la stratégie industrielle (2020) : *Redémarrer, relancer, repenser la prospérité de tous les Canadiens : Un plan de croissance ambitieux pour bâtir une économie numérique, durable et innovante*. Disponible en ligne : [https://www.ic.gc.ca/eic/site/062.nsf/vwapj/00118a_fr.pdf/\\$file/00118a_fr.pdf](https://www.ic.gc.ca/eic/site/062.nsf/vwapj/00118a_fr.pdf/$file/00118a_fr.pdf)

Conseil canadien des affaires (2020) : *Propulser une reprise vigoureuse : Un plan de croissance économique pour le Canada*. Disponible en ligne : <https://thebusinesscouncil.ca/app/uploads/2020/11/Powering-A-Strong-Recovery-an-economic-growth-plan-for-Canada-FR.pdf>

Forum des politiques publiques : *Rebâtir le Canada : Se servir de la pandémie de la Covid-19 comme catalyseur de politiques qui permettent de créer une économie et une société productives, résilientes et équitables*. Disponible en ligne : https://ppforum.ca/wp-content/uploads/2020/07/Rebapour_centCCpour_cent82tir-le-Canada-Rapport-Sommaire-FPP-nov2020_FRE.pdf
2. U.S. News and World Report (2021), *Best Countries 2021: Global Rankings International News and Data Insights*. Disponible en ligne (en anglais seulement) : <https://www.usnews.com/media/best-countries/overall-rankings-2021.pdf>

RÉSUMÉ

3. Conseil sur la stratégie industrielle (2020)

Tables sectorielles de stratégies économiques du Canada (2017) : *L'impératif de l'innovation et de la compétitivité : Saisir les occasions de croissance*. Disponible en ligne : [https://www.ic.gc.ca/eic/site/098.nsf/vwapj/ISED_SaisirLesOccasions.pdf/\\$file/ISED_SaisirLesOccasions.pdf](https://www.ic.gc.ca/eic/site/098.nsf/vwapj/ISED_SaisirLesOccasions.pdf/$file/ISED_SaisirLesOccasions.pdf)

Conseil canadien des affaires (2020)

Conseil canadien des innovateurs (2020), *A Plan for Economic Recovery and Re-orientation: How Canada Achieves Post-Pandemic Prosperity*. Disponible en ligne (en anglais seulement) : https://www.canadianinnovators.org/newscentre/featured_news/

Forum des politiques publiques (2020a)

Speer, Sean, Fagan, Drew et Glozic, Luka (2020) : *A Post-Pandemic Growth Strategy For Canada, Ontario 360*. Disponible en ligne (en anglais seulement) : <https://on360.ca/policy-papers/a-post-pandemic-growth-strategy-for-canada/>

Initiative du siècle (2021): « *Tableau de bord national 2021 sur la croissance et la prospérité du Canada* », première édition. Disponible en ligne : https://uploads-ssl.webflow.com/5f931bff6aee7ca287dbada2/60897b-121d15a27a988bd0a2_60632f6fdd6412118fdef4e1_ICpour_cent20Tableaupour_cent20depour_cent20bordpour_cent202021pour_cent20Principauxpour_cent20constats.pdf
4. Forum économique mondial (2019), *The Global Competitiveness Report 2019*. Disponible en ligne (en anglais seulement) : http://www3.weforum.org/docs/WEF_TheGlobalCompetitivenessReport2019.pdf
5. Initiative du siècle (2021)

6. Initiative du siècle (2021)
7. Le Groupe de la Banque mondiale (2020), *Doing Business 2020: Mesurer la réglementation des affaires*. Disponible en ligne (en anglais seulement) : <https://www.doingbusiness.org/en/reports/global-reports/doing-business-2020>
8. Statistique Canada (2021), Tableau 36-10-0014-01
9. Initiative du siècle (2021)
10. Initiative du siècle (2021)
11. Rapport du conseil canadien des affaires (2020)
12. Initiative du siècle (2021)
13. INSEAD (2020), *The Global Talent Competitiveness Index 2020: Global Talent in the Age of Artificial Intelligence*. Disponible en ligne (en anglais seulement) : <https://www.insead.edu/sites/default/files/assets/dept/globalindices/docs/GTCI-2020-report.pdf>
14. OCDE (2021a), Dépenses intérieures brutes de R-D (indicateurs). Disponible en ligne : <https://data.oecd.org/fr/rd/depenses-interieures-brutes-de-r-d.htm>
15. Forum économique mondial (2019)
16. *IMD World Competitiveness Center* (2020), *IMD World Digital Competitiveness Ranking 2020*. Disponible en ligne (en anglais seulement) : <https://www.imd.org/news/updates/IMD-2020-World-Competitiveness-Ranking-revealed/>
17. Initiative du siècle (2021)
18. Statistique Canada (2021), Tableau 38-10-0237-01

OCDE (2021b), *Étude économique du Canada de 2021*, mars 2021. Disponible en ligne : <https://www.oecd.org/fr/economie/etudes/CANADA-2021-OCDE-etude-economique-synthese.pdf>

Ministère des Finances du Canada (2021a), *Budget 2021 : Une relance axée sur les emplois, la croissance et la résilience*. Disponible en ligne : <https://www.budget.gc.ca/2021/report-rapport/toc-tdm-fr.html>

19. Initiative du siècle (2021)

Ministère des Finances du Canada (2021a)

20. Small Business BC (2021), *Rencontrez Carol Anne Hilton, Institut d'indigénomique*. Disponible en ligne : <https://smallbusinessbc.ca/fr/ressources-daffaires-pour-les-entrepreneurs-francophones/>

SECTION 1 : ÉTAT ACTUEL DE L'ÉCONOMIE CANADIENNE

21. OCDE (2021c), *Perspectives économiques de l'OCDE*, Volume 2021. Disponible en ligne : https://www.oecd-ilibrary.org/fr/economics/perspectives-economiques-de-l-ocde_16843436

Ministère des Finances du Canada (2021a)

22. Bloomberg and Nanos (2021), *Consumer Confidence Continues to Hover at 13 Year High*, publié le 9 juillet 2021. Disponible en ligne (en anglais seulement) : <https://nanos.co/wp-content/uploads/2021/07/2013-284-Bloomberg-Weekly-Report-Short-Final-with-tabulations.pdf>
Silcoff, Sean (2021), *Canada's Tech Sector Is on its Most Lucrative Tear Since the Dot-Com Boom: But Can it Last?*, The Globe and Mail, Report on Business, 3 juillet 2021 Disponible en ligne (en anglais seulement) : <https://www.theglobeandmail.com/business/article-can-canadas-red-hot-technology-sector-last/>
23. Bradshaw, James (2021), *BMO CEO Predicts Economic Boom as COVID-19 Pandemic Wanes*, The Globe and Mail, Report on Business, 25 juin 2021. Disponible en ligne (en anglais seulement) : <https://www.theglobeandmail.com/business/article-bmo-ceo-predicts-economic-boom-as-covid-19-pandemic-wanes/>
24. Conseil sur la stratégie industrielle (2020)

Conseil canadien des affaires (2020)

Forum des politiques publiques (2020a)

Forum des politiques publiques (2020b), *Une nouvelle étoile polaire II: Une stratégie industrielle axée sur les défis pour le Canada*. Disponible en ligne : <https://ppforum.ca/wp-content/uploads/2020/04/UneNouvellepourcentC3pourcent89toilePolaireII-FPP-AVRIL2020-FR.pdf>

Speer, Sean, Fagan, Drew et Glozic, Luka (2020)
25. Ministère des Finances du Canada (2021a)
26. Speer, Sean, Fagan, Drew et Glozic, Luka (2020)
27. Speer, Sean, Fagan, Drew et Glozic, Luka (2020)
28. Tables sectorielles de stratégies économiques du Canada (2017)
29. Tables sectorielles de stratégies économiques du Canada (2017)
30. Dodge, David (2020), *Deux pics à franchir : Les deux déficits du Canada et comment les proportionner*. Forum des politiques publiques. Disponible en ligne : <https://ppforum.ca/fr/publications/deux-pics-a-franchie-les-deux-deficits-du-canada-et-comment-les-proportionner/>
31. Dodge, David (2020)
32. Dodge, David (2020)
33. Macklem, Tiff (2020), *Le commerce, moteur d'une reprise durable*. Discours du gouverneur de la Banque du Canada. Disponible en ligne : <https://www.banqueducanada.ca/2020/12/commerce-moteur-reprise-durable/?ga=2.142760691.753356068.1629903881-1743404811.1629903881>
34. Macklem, Tiff (2020)
35. Macklem, Tiff (2020)
36. Speer, Sean, Fagan, Drew et Glozic, Luka (2020)
37. Speer, Sean, Fagan, Drew et Glozic, Luka (2020)

38. Conseil canadien des affaires (2020)
39. Conseil canadien des affaires (2020)
40. Conseil canadien des affaires (2020)
41. Initiative du siècle (2020)
42. Économique RBC (2020), *Se frayer un chemin vers 2021 : 21 graphiques pour illustrer l'année à venir*, 8 décembre 2020. Disponible en ligne : https://leadershipavise.rbc.com/se-frayer-un-chemin-vers-2021-21-graphiques-pour-illustrer-lannee-a-venir/?_ga=2.11160754.786191738.1629904502-995582884.1629904502
43. Vu, Viet, Lamb, Creig et Zafar, Asher (2019), *Who Are Canada's Tech Workers?* Brookfield Institute for Innovation + Entrepreneurship. Disponible en ligne (en anglais seulement) : <https://brookfieldinstitute.ca/wp-content/uploads/FINAL-Tech-Workers-ONLINE.pdf>
44. Conseil consultatif en matière de croissance économique (2017), *La voie vers la prospérité : Relancer la trajectoire de croissance du Canada*. Disponible en ligne : <https://www.budget.gc.ca/aceg-ccce/pdf/pathway-to-prosperity-fra.pdf>
45. Conseil consultatif en matière de croissance économique (2017), *La voie vers la prospérité : Relancer la trajectoire de croissance du Canada*. Disponible en ligne : <https://www.budget.gc.ca/aceg-ccce/pdf/pathway-to-prosperity-fra.pdf>
46. Initiative du siècle (2020)
47. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (2020), *Le gouvernement du Canada annonce un plan pour favoriser la reprise économique à l'aide de l'immigration*, Communiqué de presse – 30 octobre 2020: Disponible en ligne : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2020/10/le-gouvernement-du-canada-annonce-un-plan-pour-favoriser-la-reprise-economique-a-laide-de-limmigration.html>
48. Le Groupe de la Banque mondiale (2020)
49. Conseil sur la stratégie industrielle (2020)
50. Ministère des Finances du Canada (2021a)
51. Rancourt, Olivier, Wittevrongel, Krystle et Ouellette, Miguel (2021), *Indice du leadership provincial en matière de commerce intérieur*, Édition 2021, Institut économique de Montréal. Disponible en ligne : <https://www.iedm.org/fr/indice-du-leadership-provincial-en-matiere-de-commerce-interieur-edition-2021>
52. OCDE (2021b)
53. Rancourt, Olivier, Wittevrongel, Krystle et Ouellette, Miguel (2021)
54. Comptables professionnels agréés Canada – CPA (2018), *Régime fiscal canadien : Des problèmes importants à régler*. Disponible en ligne : <https://www.cpacanada.ca/fr/la-profession-de-cpa/a-propos-de-cpa-canada/principales-activites/politiques-publiques-relations-gouvernements/politiques-publiques-representation/initiative-cpa-canada-reforme-fiscale/regime-fiscal-canadien>
55. Comptables professionnels agréés Canada – CPA (2018)
56. The Globe and Mail (2021), *Ottawa Needs to Start Collecting All the Taxes It's Owed*, 5 juillet 2021. Disponible en ligne (en anglais seulement) : <https://www.theglobeandmail.com/opinion/editorials/article-ottawa-needs-to-start-collecting-all-the-taxes-its-owed/>

57. Ministère des Finances du Canada (2021), La vice-première ministre conclut une réunion fructueuse des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales du G20, Communiqué de presse, 20 juillet 2021. Disponible en ligne : <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/nouvelles/2021/07/la-vice-premiere-ministre-conclut-une-reunion-fructueuse-des-ministres-des-finances-et-des-gouverneurs-des-banques-centrales-du-g20.html>
58. Gouvernement du Canada (2008), *Foncer pour gagner, Rapport final du Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence*, juin 2008. Disponible en ligne : [https://www.ic.gc.ca/eic/site/cprp-gepmc.nsf/vwap/Foncer_pour_gagner.pdf/\\$FILE/Foncer_pour_gagner.pdf](https://www.ic.gc.ca/eic/site/cprp-gepmc.nsf/vwap/Foncer_pour_gagner.pdf/$FILE/Foncer_pour_gagner.pdf)
59. Conseil sur la stratégie industrielle (2020)

SECTION 2 : CRÉER UNE PROSPÉRITÉ DURABLE, INCLUSIVE ET PARTAGÉE AU SEIN D'UNE ÉCONOMIE MONDIALE HAUTEMENT COMPÉTITIVE ET IMPRÉVISIBLE

60. Conseil sur la stratégie industrielle (2020)
61. Economic Intelligence Unit (2019), *Climate Change Resilience Index*, The Economist. Disponible en ligne (en anglais seulement) : <https://www.eiu.com/n/campaigns/resilience-to-climate-change/>
62. Boothe, Paul et Boudreault, Felix A (2016), *By The Numbers: Canadian GHG Emissions*, Lawrence National Centre for Policy and Management. Disponible en ligne (en anglais seulement) : <https://www.ivey.uwo.ca/media/2112500/4462-ghg-emissions-report-v03f.pdf>
63. Environnement et changement climatique Canada (2021), Le gouvernement du Canada confirme sa nouvelle cible ambitieuse de réduction des émissions de gaz à effet de serre, Communiqué de presse, 12 juillet 2021. Disponible en ligne : <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/nouvelles/2021/07/le-gouvernement-du-canada-confirme-sa-nouvelle-cible-ambitieuse-de-reduction-des-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre.html>
64. Institut canadien pour des choix climatiques (2021), *Vers un Canada carboneutre : S'inscrire dans la transition globale*. Disponible en ligne : https://climatechoices.ca/wp-content/uploads/2021/02/Vers-un-Canada-carboneutre_FINAL.pdf
65. Environnement et changement climatique Canada (2020), *Un environnement sain et une économie saine*. Disponible en ligne : <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/survol-plan-climatique/environnement-sain-economie-saine.html>
66. Caranci, Beata et Fong, Francis (2021), *Ne laissons pas l'histoire se répéter-La transition du secteur canadien de l'énergie et son impact possible sur les travailleurs*, Services économiques TD. Disponible en ligne : <https://economics.td.com/fr-esg-energy-sector>
67. Environnement et changement climatique Canada (2020)
68. Environnement et changement climatique Canada (2020)
69. Environnement et changement climatique Canada (2020)
70. Schwab, Klaus (2016), *La quatrième révolution industrielle : Ce qu'elle implique et comment y faire face*, Forum économique mondial. Disponible en ligne : <https://fr.weforum.org/agenda/2017/10/la-quatrieme-revolution-industrielle-ce-qu-elle-implique-et-comment-y-faire-face/>

71. Innovation, Sciences et Développement économique Canada (2019), *Bâtir une société innovante*. Disponible en ligne : [https://www.ic.gc.ca/eic/site/062.nsf/vwapj/ISED19-044_INNOVATION-SKILLS_F_web3.pdf/\\$file/ISED19-044_INNOVATION-SKILLS_F_web3.pdf](https://www.ic.gc.ca/eic/site/062.nsf/vwapj/ISED19-044_INNOVATION-SKILLS_F_web3.pdf/$file/ISED19-044_INNOVATION-SKILLS_F_web3.pdf)
72. Tables de stratégies économiques du Canada (2018), *L'impératif de l'innovation et de la compétitivité : Saisir les occasions de croissance*. Disponible en ligne : [https://www.ic.gc.ca/eic/site/098.nsf/vwapj/ISED_SaisirLesOccasions.pdf/\\$file/ISED_SaisirLesOccasions.pdf](https://www.ic.gc.ca/eic/site/098.nsf/vwapj/ISED_SaisirLesOccasions.pdf/$file/ISED_SaisirLesOccasions.pdf)
73. Conseil sur la stratégie industrielle (2020)
74. Silcoff, Sean (2021)
75. Stanford, Jim (2020), *10 Ways The COVID-19 Pandemic Must Change Work For Good*, Centre for Future Work. Disponible en ligne (en anglais seulement) : https://centreforfuturework.ca/wp-content/uploads/2020/06/10Ways_work_must_change.pdf
76. Gouvernement du Canada (2020), *Le point sur le commerce: 2020*, Le Bureau de l'économiste en chef, Affaires mondiales Canada. Disponible en ligne : https://www.international.gc.ca/gac-amc/assets/pdfs/publications/State-of-Trade-2020_fra.pdf
77. Gouvernement du Canada (2020)
78. Woo, Yuen Pau (2021), *Canadians Living Abroad Should Be Embraced As Hidden Assets*, Options politiques, 26 mai 2021. Disponible en ligne (en anglais seulement) : <https://policyoptions.irpp.org/magazines/may-2021/canadians-living-abroad-should-be-embraced-as-hidden-assets/>
79. Mendelsohn, Matthew et Zon, Noah (2021), *No Country of San Franciscos: An Inclusive Industrial Policy in Canada*, Canadian Inclusive Economy Initiative. Disponible en ligne (en anglais seulement) : https://brookfieldinstitute.ca/wp-content/uploads/No_Country_of_San_Franciscos-1.pdf
80. Mendelsohn, Matthew et Zon, Noah (2021)
81. Small Business BC (2021)
82. OCDE (2020), *Linking Indigenous Communities with Regional Development in Canada*, OCDE Rural Policy Reviews. Disponible en ligne (en anglais seulement) : <https://www.oecd.org/publications/linking-indigenous-communities-with-regional-development-in-canada-fa0f60c6-en.htm>
83. Le 21 juin 2021, la loi C-15, la *Déclaration des Nations-Unies sur les droits des peuples Autochtones*, a reçu la sanction royale et est entrée en vigueur. Cette loi fait progresser la mise en œuvre de la Déclaration comme une étape clé dans le renouvellement de la relation du gouvernement du Canada avec les peuples Autochtones. La Loi affirme la Déclaration comme un instrument international des droits de l'homme, qui peut aider à interpréter et à appliquer le droit canadien. Elle fournit également un cadre pour faire progresser la mise en œuvre de la Déclaration au niveau fédéral.
84. Herrndorf, Peter (2021), *We Need a Modern Day Massey Commission to Boost the Arts*, The Globe and Mail, 28 Juin 2021. Disponible en ligne (en anglais seulement) : <https://www.theglobeandmail.com/opinion/article-we-need-a-modern-day-massey-commission-to-boost-the-arts/>

SECTION 3 : REBÂTIR UNE VIABILITÉ BUDGÉTAIRE ET LA RÉSILIENCE À L'AIDE DE NOUVELLES CIBLES BUDGÉTAIRES

85. OCDE (2021b)

FMI (2021a), *Canada: 2021 Article IV Consultation - Press Release and Staff Report*, mars 2021. Disponible en ligne (en anglais seulement) : <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2021/03/17/Canada-2021-Article-IV-Consultation-Press-Release-and-Staff-Report-50273>

86. Deegan, Peter et Kevin Lynch (2021), *Opinion: The Budget's Intergenerational Transfer of Debt and Risk is Unprecedented, But to What Purpose?* Financial Post, 11 mai 2021. Disponible en ligne (en anglais seulement) : <https://financialpost.com/opinion/opinion-the-budgets-intergenerational-transfer-of-debt-and-risk-is-unprecedented-but-to-what-purpose>

Mintz, Jack M. (2021), *There are No More Fiscal Anchors Holding Back the Liberals After This Budget*, Financial Post, 19 avril 2021. Disponible en ligne (en anglais seulement) : <https://financialpost.com/opinion/jack-m-mintz-there-are-no-more-fiscal-anchors-holding-back-the-liberals-after-this-budget>

Drummond, Don (2021), *Budget 2021 Leaves Canada Awash in Debt for More than a Generation*. C.D .Howe, 20 avril 2021. Disponible en ligne (en anglais seulement) : <https://www.cdhowe.org/intelligence-memos/don-drummond---budget-2021-leaves-canada-awash-debt-more-generation>

87. Ministère des Finances du Canada (2021a)

88. OCDE (2021b)

FMI (2021a)

89. Deegan, Peter et Lynch, Kevin (2021a)

Mintz, Jack M. (2021)

Drummond, Don (2021)

90. Thanabalasingam, Sri et Abdelrahman, Omar (2021), *Fiscal Stimulus and Elevated Debt: A New Chapter for the Canadian Economy*, Services économiques TD, 3 mai 2021. Disponible en ligne (en anglais seulement) : <https://economics.td.com/fiscal-stimulus-debt>

91. La Commission des relations fiscales intergouvernementales a été créée en 2020 afin d'examiner les défis fiscaux auxquels le Canada est confronté. Avec des dépenses massives à tous les niveaux du gouvernement en réponse à la COVID-19 et une structure budgétaire dépassée, la Commission estime que les arrangements fiscaux du Canada ont un besoin urgent de réforme pour répondre aux besoins sociaux, économiques et politiques du pays, afin de permettre un avenir prospère. Au cours des cinq prochaines années, la Commission a l'intention de fournir à tous les gouvernements une analyse indépendante des questions fiscales intergouvernementales, de recommander des réformes pratiques des programmes d'imposition, de dépenses et de transferts des gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et des administrations municipales, et d'informer le public sur ces questions complexes et sur les options permettant de mettre en place une architecture budgétaire plus équitable et plus efficace au Canada. Des informations supplémentaires sur la Commission et ses travaux sont disponibles à l'adresse suivante (en anglais seulement) : <https://cwf.ca/research/publications/intergovernmental-fiscal-relations-commission/>

92. OCDE (2021b)

93. OCDE (2021b)

FMI (2021b), *Perspectives de l'économie mondiale mise à jour : Les fractures de la reprise mondiale se creusent*, juillet 2021. Disponible en ligne : <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2021/07/27/world-economy-outlook-update-july-2021>

94. Parkinson, David, *David Dodge's Big Issue Isn't With the Budget Isn't Debt, But Growth*, The Globe and Mail, 29 avril 2021. Disponible en ligne (en anglais seulement) : <https://www.theglobeandmail.com/business/commentary/article-david-dodges-big-issue-with-the-budget-isnt-debt-but-lack-of-growth/>

Deegan, Peter et Lynch, Kevin (2021)

95. Summers, Lawrence H., *The Biden Stimulus is Admirably Ambitious, But it Brings Some Big Risks, Too*, The Washington Post, 4 février 2021 (en anglais seulement) : <https://www.washingtonpost.com/opinions/2021/02/04/larry-summers-biden-covid-stimulus>

96. Lynch, Kevin et Deegan, Peter (2021), *Five Steps to Sustainable Fiscal Management For Canada*, Globe and Mail, Report on Business, 29 janvier 2021. Disponible en ligne (en anglais seulement) : <https://www.theglobeandmail.com/business/commentary/article-five-steps-to-sustainable-fiscal-management-for-canada/>

Mintz, Jack M (2021)

Drummond, Don (2021)

97. Bureau du directeur parlementaire du budget (2021), *Évaluation de l'incidence des mesures du budget de 2021*. Disponible en ligne : <https://www.pbo-dpb.gc.ca/fr/blog/news/RP-2122-007-S--impact-assessment-budget-2021-measures--evaluation-incidence-mesures-budget-2021>

98. Ministère des Finances du Canada (2021a)

99. Dodge, David (2020)

100. Ministère des Finances du Canada (2021a)

101. Dahlby, Bev (2020), *Intelligence Memos: On Fiscal Anchors*, Institut C.D. Howe. Disponible en ligne (en anglais seulement) : <https://www.cdhowe.org/intelligence-memos/bev-dahlby---fiscal-anchors>

102. Institut C.D. Howe (2020), *Crisis Working Group Report: Communique #3: Permanently Higher Federal Spending Threatens GST Hike*. C.D. Howe Fiscal and Tax Working Group. Disponible en ligne (en anglais seulement) : <https://www.cdhowe.org/council-reports/permanently-higher-federal-spending-threatens-gst-hike-cd-howe-institute-fiscal-tax-working-group>

103. The Globe and Mail (2021), *Ottawa Needs to Start Collecting All the Taxes It's Owed*, 5 juillet 2021. Disponible en ligne (en anglais seulement) : <https://www.theglobeandmail.com/opinion/editorials/article-ottawa-needs-to-start-collecting-all-the-taxes-its-owed/>

SECTION 4 : LE TEMPS EST VENU DE CONCLURE « UNE GRANDE ALLIANCE » GRÂCE À DES RELATIONS DE COOPÉRATION ET DE COLLABORATION

104. Edelman (2020), *Baromètre de confiance Edelman 2021: Rapport national*. Disponible en ligne : https://www.edelman.ca/sites/g/files/aatuss376/files/trust/Barometrepourcent20depourcent20confiancepourcent20Edelmanpourcent202021_0.pdf
105. Bechard, Melanie (2020), *O Canada: Canadians, our Public Institutions and the Pandemic*. Fondation Rideau Hall Foundation. Disponible en ligne (en anglais seulement) : <https://rhf-frh.ca/o-canada-canadians-our-public-institutions-and-the-pandemic/>
106. Conseil sur la stratégie industrielle (2020)
107. Intergovernmental Fiscal Relations Commission (est. 2020), Disponible en ligne (en anglais seulement) : <https://cwf.ca/series/intergovernmental-fiscal-relations-commission/>
108. Agence de la santé publique du Canada (2021), Déclaration, Dimanche avec l'ASPC. Disponible en ligne : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/nouvelles/2021/03/edition-du-dimanche-de-la-declaration-de-lacsp-la-securite-des-vaccins-au-canada--ce-que-vous-devez-savoir.html>
109. Syndicat canadien de la fonction publique (2020), *Les travailleurs en quête d'égalité sont les plus durement touchés par la Covid-19*. Disponible en ligne : <https://scfp.ca/les-travailleurs-en-quete-degalite-sont-les-plus-durement-touchees-par-la-covid-19>
110. Options politiques (2007), *How Free Trade Came to Canada: Lessons in Policy Analysis*. Disponible en ligne (en anglais seulement) : <https://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/free-trade-20/how-free-trade-came-to-canada-lessons-in-policy-analysis/>
111. Burton, Tim; Financial Review (2020), *National Cabinet Creates a New Federal Model*. Disponible en ligne (en anglais seulement) : <https://www.afr.com/politics/federal/national-cabinet-creates-a-new-federal-model-20200318-p54bar>

CONCLUSION ET RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

112. OCDE (2021c) et FMI (2021b)
113. The Economist (2021), *Leaders: Fault Lines in the World Economy*, édition du 10 au 16 juillet 2021. Disponible en ligne (en anglais seulement) : <https://www.economist.com/leaders/2021/07/10/the-new-fault-lines-on-which-the-world-economy-rests?>



LISTE DES ÉMINENTS DIRIGEANTS ET SPÉCIALISTES QUI SE SONT ENTRETENUS AVEC LE GROUPE D'ACTION POUR LA PROSPÉRITÉ DE NOVEMBRE 2020 À JUIN 2021

Le Groupe d'action pour la prospérité est reconnaissant aux éminentes personnes suivantes d'avoir accepté de lui faire part de leurs points de vue et idées et de lui avoir témoigné leur enthousiasme à faire du Canada un chef de file mondial en matière de prospérité partagée, durable et inclusive.

Ajay Agrawal	Professeur, Université de Toronto, et fondateur de Creative Destruction Lab
Murad Al-Katib	PDG, AGT Food, et membre du Conseil sur la stratégie industrielle
Rona Ambrose	Vice-présidente, Valeurs mobilières TD, et ancienne ministre
Anil Arora	Statisticien en chef du Canada
Mostafa Askari	Économiste en chef, Institut des finances publiques et de la démocratie, Université d'Ottawa
Jim Balsillie	Cofondateur du Conseil canadien des innovateurs et ancien cofondateur de RIM
John Baker	PDG, D2L, et membre du Conseil sur la stratégie industrielle
Rhonda Barnet	PDG, AVIT Manufacturing, et membre du Conseil sur la stratégie industrielle
Stewart Beck	PDG, Fondation Asie-Pacifique du Canada
Daniel Béland	Professeur, Université McGill, et membre de l'Intergovernmental Fiscal Relations Commission
Alex Benay	Ancien directeur du numérique, Secrétariat du Conseil du Trésor
Alan Bernstein	PDG, CIFAR, et membre du Groupe de travail sur la COVID-19
Paul Boothe	Ancien sous-ministre, professeur, Ivey Business School
Charles Breton	Directeur, IRPP, et membre de l'Intergovernmental Fiscal Relations Commission
Tabatha Bull	PDG, Conseil canadien pour l'entreprise Autochtone
Ailish Campbell	Ambassadrice du Canada à l'Union européenne
Neil Cawse	Fondateur et PDG, Geotab
Sylvain Charlebois	Professor, Université Dalhousie
Colleen Collins	Vice-présidente, Canada West Foundation, et membre de l'Intergovernmental Fiscal Relations Commission
Bev Dahlby	Membre associé, Institut C.D. Howe, et membre de l'Intergovernmental Fiscal Relations Commission
Sophie D'Amours	Rectrice, Université Laval
Paul Davidson	Président, Universités Canada
David Dodge	Conseiller principal, Bennett Jones, ancien gouverneur de la Banque du Canada
Frances Donald	Directrice générale principale et économiste en chef, Financière Manuvie
Don Drummond	Professeur, Université Queen's, ancien économiste en chef, Banque TD
Darren Entwistle	PDG, Telus Canada
Karima Es Sabar	PDG et partenaire, Quark Venture LP, et membre du Conseil sur la stratégie industrielle
Drew Fagan	Professeur, École Munk d'affaires mondiales et de politiques publiques
Scott Farrell	Ancien président, Australian Open Banking Review
Kristalina Georgieva	Directrice générale, Fonds monétaire international
Meric Gertler	Président, Université de Toronto
Peter Harris	Ancien président, Australian Productivity Commission

Peter Herndorf	Ancien PDG, Centre national des arts
Eric Howe	Professeur d'économie, Université de la Saskatchewan
Goldy Hyder	PDG, Conseil canadien des affaires
Paul Kariya	Conseiller politique principal, Coastal First Nations
John Knubley	Membre associé, Institut Brookfield, administrateur et ancien sous-ministre
Mairead Lavery	PDG, Exportation et développement Canada
Monique Leroux	Ancienne PDG, Groupe Desjardins, présidente, Conseil sur la stratégie industrielle
Mark Little	PDG, Suncor, et membre du Conseil sur la stratégie industrielle
W.A. Macdonald	Auteur et avocat de sociétés
Wade MacLauchlan	Ancien premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard et ancien président, Université de l'Île-du-Prince-Édouard
Dawn Madahbee Leach	Présidente, Conseil national de développement économique des Autochtones
Greg Malpass	Fondateur et PDG, Traction on Demand
John Manley	Conseiller principal, Bennett Jones, ancien vice-premier ministre et ministre des Finances
Gary Mar	PDG, Canada West Foundation, ancien ministre de l'Alberta
Mark Maybank	Cofondateur et directeur associé, Maverix Private Equity, ancien PDG, Genuity
Shannin Metatawabin	PDB, Association nationale des sociétés Autochtones de financement
Jack Mintz	Chercheur émérite du président, École de politiques publiques, Université de Calgary
Kevin Page	PDG, Institut des finances publiques et de la démocratie, Université d'Ottawa
Chris Ragan	Professeur et directeur, École Max Bell de politiques publiques
Chris Roberts	Directeur, Politiques sociales et économiques, Congrès du travail du Canada
Bill Robson	PDG, Institut C.D. Howe
John Risley	Entrepreneur et investisseur en capital, fondateur, Clearwater
John Ruffalo	Cofondateur et directeur associé, Maverix Private Equity
Andrew Sharpe	Fondateur et directeur général, Centre d'étude des niveaux de vie
Enid Slack	Directrice, Institut des finances municipales et de la gouvernance, Université de Toronto
Sean Speer	Professeur, École Munk d'affaires mondiales et de politiques publiques
Jim Stanford	Directeur, Centre for Future Work, ancien économiste, TCA/UNIFOR
John Stackhouse	Vice-président principal, Banque Royale du Canada, ancien rédacteur en chef, Globe and Mail
Joseph Stiglitz	Professeur, Université Columbia, et Prix Nobel
Trevin Stratton	Économiste en chef, Chambre de commerce du Canada
Larry Summers	Professeur, Université Harvard, et ancien secrétaire du Trésor des États-Unis
Alison Sunstrum	Fondatrice et PDG, CNSRV-X, et partenaire fondatrice, CDL-Rockies
Trevor Tombe	Professeur, Université de Calgary, et membre de l'Intergovernmental Fiscal Relations Commission
Brian Topp	Membre de l'Intergovernmental Fiscal Relations Commission et ancien directeur de cabinet
Alex Usher	Président, Higher Education Strategy Associates
Donald Walker	Ancien PDG, Magna International
Ray Wanuch	Directeur exécutif, Cando
Craig Wright	Économiste en chef, Banque Royale du Canada
Armine Yalnizyan	Économiste et membre associée, Fondation Atkinson et Groupe de travail sur les femmes dans l'économie

